

L'EXPRESS POLITIQUE



Six délégations

Le Québec va sabrer durement le réseau des délégations du Québec à l'étranger. Seulement six de la vingtaine de postes à l'étranger survivront aux compressions. Les plus importants, Paris, Londres, Bruxelles, Tokyo, New York et Mexico demeureront, mais tout le reste serait balayé. Le ministère des Relations internationales effectuera dans ce réseau l'essentiel des compressions de 8,5 millions qui lui sont demandées — 10 % de son budget total mais 20 % du budget dévolu à la représentation à l'étranger. Aux États-Unis seulement, les bureaux de Los Angeles, Atlanta, Chicago et Boston fermeront leurs portes, laisse-t-on entendre. Seule la délégation de Düsseldorf semblait encore en ballottage. Le ministre responsable, Sylvain Simard, a refusé de fournir des détails, hier, mais promettait de préciser les compressions après une rencontre avec le personnel du ministère ce matin.

L'agriculture frappée

Les agriculteurs seront durement touchés par les compressions de dépenses annoncées hier. Le budget de transferts du ministère de l'Agriculture est réduit de 42 millions, pour s'établir à 626 millions. L'aide aux entreprises agroalimentaires diminue de 28 millions par rapport à l'an dernier — à cause d'une ponction de 10 millions dévolus aux courses de chevaux. Les changements aux remboursements de taxes foncières aux agriculteurs diminuent de 13 millions. Le financement agricole diminue de 19 millions surtout à cause des bas taux d'intérêt, mais aussi en raison de modifications aux programmes de prêts. L'UPA critiquait vertement la compression de 6,4 % des budgets de l'Agriculture, proportionnellement deux fois plus importantes que celles de l'ensemble du gouvernement, soit 2,8 %.

SQ : budget réduit

Même si les policiers provinciaux obtiendront 1 % de plus en augmentation de salaire que l'ensemble des autres employés de l'État, la Sûreté du Québec voit son budget réduit de 19,5 millions au total, à 368 millions. Les fermetures de prisons et la réduction de l'encadrement à la sécurité publique doivent générer 14 millions d'économies.

Pas d'asphalte

Les automobilistes devront se faire aux routes délabrées, les dépenses reliées à l'entretien du réseau — essentiellement le resurfage des couches d'usure sera réduit de 189 millions — il restera seulement 113 millions pour ce poste. Le premier ministre Bouchard avait soutenu que 1,6 milliard pourrait être investi par Transport Québec, mais il s'agissait de la totalité du budget du ministère, incluant les salaires, les locations. L'assistance financière au transport terrestre est réduite de 75 millions en raison de la fin des travaux de modernisation de la ligne Montréal-Deux-Montagnes et la fin des subventions aux déficits du transport en commun de Montréal et des trains de banlieue — grâce à une nouvelle agence, financée par une autre taxe sur l'essence.

Denis Lessard

Les recenseurs

Les deux tiers des recenseurs sélectionnés jusqu'à présent ne figuraient sur aucune liste fournie par les partis politiques, a indiqué hier le ministre de l'Industrie, John Manley. C'est ce qu'il a soutenu en réponse au Bloc québécois, qui l'accuse de vouloir favoriser l'embauche des recenseurs proposés par les députés libéraux. Selon le ministre, ses données démontrent que le favoritisme a eu peu de prise dans le choix des 35 000 personnes qui seront responsables du recensement de 1996.

Presse Canadienne

Les commissions scolaires auront 350 millions de moins

KATIA GAGNON du bureau de La Presse, QUÉBEC

Plusieurs propriétaires pourraient voir leur compte de taxes scolaires augmenter à la suite des crédits d'hier, puisque ce sont les commissions scolaires qui absorbent le plus grand choc des compressions à l'Éducation : plus de la moitié des 408 millions de compressions.

Au total, en comptant le gel des dépenses qui ne cessent de croître, c'est près de 350 millions qui se retrouveront en moins dans le budget des commissions scolaires. Et comme près de la moitié d'entre elles ne perçoivent pas, auprès des citoyens, le maximum de 35 cents par 100 \$ d'évaluation foncière permis par la loi — c'est le cas de la Commission des écoles catholiques de Montréal — plusieurs seront tentées de refiler la facture au contribuable.

Le propriétaire d'une résidence de 90 000 \$ dans la ville de Bellefeuille pourrait voir son compte de taxes scolaires grimper de 27 \$ par année, illustre la ministre de l'Éducation. « Si chacune des commissions scolaires qui peut augmenter

la taxe scolaire le fait, elles iront chercher au maximum 77 millions. Mais plusieurs commissions scolaires n'auront pas à aller jusque-là », assure Mme Marois.

« C'est insultant pour le citoyen, parce que les commissions scolaires haussent son compte de taxes et ne lui donnent pas plus de services », réplique la présidente de la Fédération des commissions scolaires, Diane Drouin, qui prévoit que plusieurs de ses membres, acculés au pied du mur, n'auront pas le choix d'augmenter la charge des citoyens.

« Des compressions démesurées », ajoute la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, qui estime inacceptables ces nouvelles ponctions dans le réseau scolaire.

Les étudiants sont également mis

à contribution. Pour avoir droit aux prêts et bourses du gouvernement, ils devront désormais terminer un cours de cégep général en cinq trimestres ou un baccalauréat en sept trimestres. S'ils dépassent ce maximum permis, ils devront se passer de bourse. Le ministère prévoit économiser 18 millions à ce chapitre — 6000 étudiants seront touchés — en plus des compressions de 5 millions dans le budget même des prêts et bourses.

« Comment les plus démunis pourront-ils se permettre d'entreprendre les études post-secondaires ? » s'indigne Pascal de Guise, président de la Fédération des étudiants de cégep.

Au collégial, les étudiants pourraient aussi se voir accorder, éventuellement, un droit de reprise d'examen si leur note se situe entre 50 et 60 p. cent : c'est un des scénarios envisagés par Mme Marois pour réduire les coûts reliés aux échecs au cégep.

Dès cette année, la ministre compte d'ailleurs lier les subventions versées aux collèges à leur taux d'échec, et ainsi récupérer 20

millions. Les budgets des cégeps seront globalement amputés de près de 40 millions. « D'énormes difficultés sont en vue », croit la Fédération des cégeps.

Pas question d'un retour de la taxe à l'échec, assure-t-elle cependant, une mesure mise en place par les libéraux et abolie lorsque le PQ a pris le pouvoir. « Nous allons au contraire privilégier la réussite », dit-elle.

Enfin, après le discours inaugural livré par le premier ministre au début de la semaine, on croyait bien que les écoles privées — les plus subventionnées au Canada — feraient les frais des compressions en éducation. Ce n'est pas le cas cette année : elles subissent proportionnellement la même baisse que le secteur public. Mais la hache viendra l'an prochain, prévient déjà Mme Marois.

« Nous souhaitons revoir les paramètres l'an prochain. Les efforts demandés au secteur privé seront alors plus considérables », souligne la ministre.

Points saillants des crédits budgétaires

Presse Canadienne QUÉBEC

Voici les points saillants des crédits budgétaires 1996-1997 déposés à l'Assemblée nationale par le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard.

- Compressions additionnelles de 317 millions du budget des écoles, collèges et universités du Québec.
- Compressions additionnelles de 243 millions du réseau de la santé et des services sociaux dont le budget est ramené à 12,8 milliards.
- Réduction de 260 millions des crédits de l'assurance-maladie.
- Implantation prochain d'un régime d'assurance-médicaments qui fera épargner 196 millions au gouvernement.
- Restrictions dans la gratuité des soins dentaires dont bénéficient les assistés sociaux et les jeunes enfants. Une épargne de 27 millions.
- Réduction de 47,5 millions du budget de l'aide sociale, même si le nombre de ménages bénéficiaires a augmenté de 13 000.
- Réduction de 187 millions dans les sommes consacrées au budget de la voirie.
- Réduction de 120 millions des subventions aux entreprises.

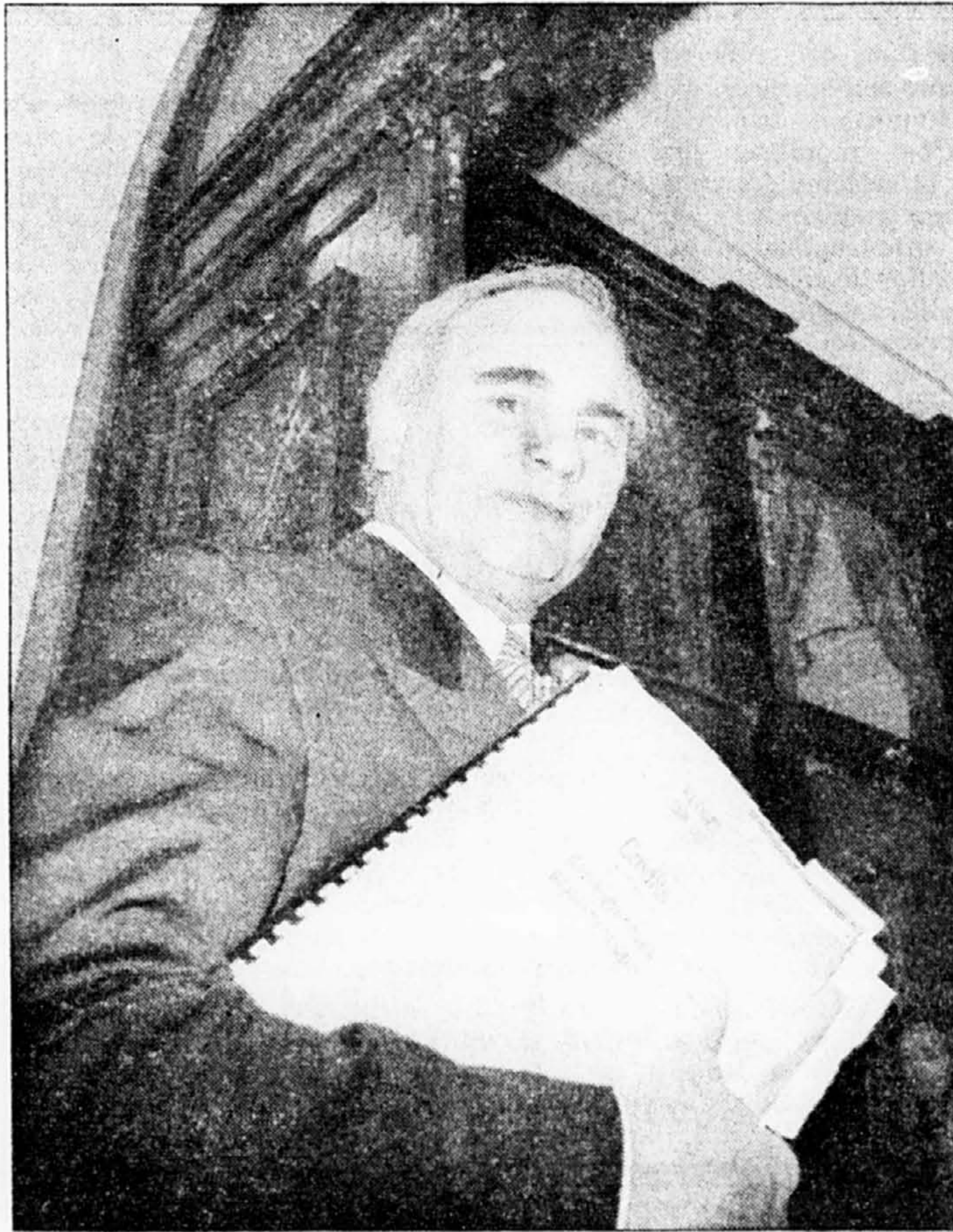


PHOTO PC

Le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, a déposé hier les crédits budgétaires à l'Assemblée nationale.

Québec se met à l'heure du réalisme financier

MAURICE JANNARD

Les prévisions de dépenses présentées hier à Québec laissent entrevoir une diminution de recettes de 400 millions dans le budget pour la prochaine année fiscale.

Avec des dépenses de 41,1 milliards de dollars et un déficit projeté de 3,2 milliards, cela signifie que les revenus totaux du gouvernement atteindront 37,9 milliards durant l'exercice financier 1996-97 comparativement à 38,3 milliards cette année.

Compte tenu que les transferts fédéraux seront en baisse de 1 milliard, les revenus autonomes connaîtront une hausse de 600 millions.

« Il faut souligner le réalisme des autorités politiques actuelles qui ont renoncé aux tendances très rosées des administrations antérieures », a déclaré à La Presse M. Clément Gignac, économiste en chef et stratège de la firme de courtage Lévesque Beaubien Geoffron.

Les prévisions de recettes sont crédibles, a noté celui-ci, étant donné

l'importance du marché noir et la croissance lente de l'économie.

« On ne devrait pas s'attendre à ce que le fardeau fiscal du contribuable soit allourdi et il ne devrait pas y avoir de hausse générale des impôts et des taxes », a affirmé le spécialiste. Québec pourra par contre procéder à certains ajustements et réduire les déductions fiscales.

M. Gignac précise que Québec a réduit nettement son budget de dépenses et que la coupe est substantielle à cet égard. Les compressions de dépenses s'élevaient à 1,1 milliard, soit 3 % de moins que le budget de l'an dernier.

De son côté, M. Simon Prévost, économiste au Mouvement Desjardins, fait valoir que l'effort de compressions de cette année est un bon début. « Mais la suite va être plus difficile », a-t-il ajouté.

Durant l'exercice fiscal 1997-98, le gouvernement devra réduire davantage. « Il faut supposer que la réduction sera au-dessus de 1,2 milliard de dollars », a précisé celui-ci.

M. Prévost croit lui aussi qu'il n'y aura pas de hausse d'impôts. Le fisc va accroître ses revenus de la façon suivante : tarification plus forte de certains services gouvernementaux, recouvrement accru des impôts non payés, versements plus élevés de la part des sociétés d'État et réduction des abris fiscaux.

À 5,9 milliards, le service de la dette se situe au même niveau que l'an dernier.

« Pour la première fois depuis la Révolution tranquille, nous assistons à une réduction de la taille de l'État », fait valoir le représentant de Lévesque Beaubien Geoffron. « Québec est maintenant sur le même fuseau horaire que Washington et Toronto. Il est évident que les marchés financiers et les agences de crédit auront de bonnes dispositions. »

Les agences de notation attendront quelques semaines avant de se prononcer, mais ce dernier croit que la cote de crédit du Québec sera maintenue.

Les compressions de l'exercice 1996-97 annoncées hier sont plus importantes que celles projetées par l'ex-ministre des Finances Jean Campeau. Ce dernier avait situé les dépenses à 41,7 milliards pour l'an prochain.

Le ministre Bernard Landry parlait avec deux difficultés majeures devant lui : la baisse de 1 milliard des paiements fédéraux et l'abandon d'une majoration de la TVQ, le privant de 500 millions de dollars supplémentaires de revenus.

« Québec met la hache plus fort que prévu dans les dépenses », conclut Clément Gignac.

Des Inuit participeront à un exercice militaire

ANDRÉ NOËL

L'armée canadienne prépare un exercice militaire inusité dans le nord du Québec avec une centaine de rangers inuit. Au même moment, certains de ces rangers parlent d'annexer cette région au futur territoire de Nunavut, en cas de séparation du Québec.

L'exercice des rangers se déroulera la semaine prochaine. Les rangers inuit — des soldats à temps partiel — partiront de 14 villages en ski-doo et se rejoindront au lac Klotz, en plein centre du nord du Québec. Ils construiront une piste d'atterrissage pour recevoir un avion des Forces armées, érigeront un camp et s'entraîneront au tir.

« Les rangers sont les yeux et les oreilles du Canada en région éloignée, explique le capitaine Marc Morin, officier de liaison. En communauté inuit, ils regroupent une bonne partie des maires et des gens influents. Ils agissent pour l'amour du pays. »

« Il s'agit d'un exercice majeur, très important pour la communauté inuit », souligne Steven Handrie, porte-parole de la Corporation Makivik, l'autorité gouvernementale des 8000 Inuit du Québec.

Ces grandes manœuvres commenceront dès la fin de l'Assemblée de la Corporation Makivik, qui se tient cette semaine à Inukjuak, sur la rive est de la baie d'Hudson. Les débats laissent voir que plusieurs leaders inuit sont favorables à une annexion au territoire de Nunavut, surtout si le Québec se sépare. Selon la Presse Canadienne, M. Nungak a précisé qu'on avait retenu deux autres scénarios : demeurer au sein du Canada ou encore s'associer avec les voisins Cris pour former une nouvelle entité administrative.

Selon certains, l'exercice militaire n'est pas étranger à ces velléités de sécession du Québec et d'annexion à un autre territoire. Telle est du moins l'opinion de Gerald McKenzie, vice-président de la Ligue des droits et libertés, qui travaille avec les Inuit depuis 20 ans.

« Selon moi, les exercices ne sont pas sans liens avec les enjeux constitutionnels, dit-il. Les rangers jouissent d'un grand prestige. L'exercice va renforcer la fierté chez les Inuit, et leur sentiment d'appartenance au Canada, via l'armée canadienne. Cependant, ce ne sont pas tous les Inuit qui endossent l'idée de faire sécession du Québec, en cas de souveraineté. »

Néanmoins, plusieurs dirigeants inuit parlent ouvertement d'une annexion à Nunavut (Notre Terre, en inuktitut), qui sera créée le 1er avril 1999. Cette nouvelle entité sera formée avec la partie est et nord des Territoires du Nord-Ouest, au-dessus de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec. Les Inuit y seront majoritaires.

Éditorial

La Presse

PAUL DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

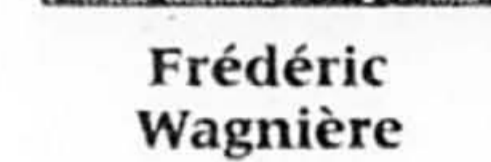
CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Enfin des terres pour les Russes

Selon un décret signé par le président Boris Eltsine, tous les Russes recevront le titre de propriété de la terre qu'ils cultivent. Ils pourront acheter, vendre, louer, hypothéquer et léguer la terre comme ils l'entendent.

En prenant une telle décision, M. Eltsine a sans doute songé à l'appui qu'elle lui procurera dans les campagnes, lors des élections du 16 juin. Mais il s'agit aussi d'une des décisions les plus importantes depuis la mise au rancart du communisme. Elle devrait élargir l'économie de marché sans entraîner autant de corruption que la privatisation de l'industrie en a causé, ces dernières années.

Le décret est beaucoup plus discret et modeste que le slogan de 1917 (La terre aux paysans!), qui avait si rapidement balayé le tsarisme avant que les soviets nationalisent toutes les terres. Et en 1996, il ne saurait plus être question de placer l'agriculture au rang d'exploitation familiale destinée tout juste à vendre ses excédents au marché local.



Frédéric Wagnière

En réalité, près de deux tiers des nouveaux propriétaires seront des retraités, qui voudront arrondir leurs fins de mois ou vendre leur possession pour avoir de l'argent à la banque. Mais l'existence d'un véritable marché pour les terres agricoles donnera aux agriculteurs privés la possibilité d'exploiter des fermes capables de produire ce que veulent les consommateurs à des prix raisonnables. Pendant des décennies, les lopins de terre individuels ont joué un rôle démesuré dans l'alimentation de l'Union soviétique, surtout en viande et en fruits et légumes, ce que les nouvelles fermes feront encore mieux.

Le décret de M. Eltsine est la dernière rupture avec le marxisme figé à la soviétique qui cherchait à perpétuer artificiellement les structures de la révolution industrielle.

Ce développement risque d'être très lent, car les Russes n'ont pas vraiment l'habitude de l'économie de marché. La création d'une entreprise, agricole ou autre, l'obtention d'un crédit pour l'achat d'équipement, la prospection de marchés souvent éloignés, et l'embauche de personnel sont des domaines tout nouveaux pour eux, et ils seront la proie de fonctionnaires véreux et de criminels. Mais tous les pays d'Europe ont passé par des crises semblables, et pas toujours dans des circonstances plus faciles.

Le décret de M. Eltsine est la dernière rupture avec le marxisme figé à la soviétique qui, pour justifier son existence, cherchait à perpétuer artificiellement les structures et les tensions sociales de la révolution industrielle.

L'importance du décret de M. Eltsine n'est pas seulement agricole. Quelque 50 millions de bénéficiaires pourront mobiliser une épargne que le système économique avait complètement gelé. Le marché des terres agricoles, qui permettra aux uns de créer des fermes d'une taille rentable, donnera aux autres l'occasion de réaliser un gain pour le réinvestir dans une autre activité économique, que ce soit la construction, les transports, le commerce ou une petite fabrique. Cette mobilisation de l'épargne pourrait créer de nombreuses PME à la campagne et dans les petites villes et combler un vide qui a toujours existé en Russie entre la grande industrie et l'artisanat.

Après une trentième représentation de *L'Antichambre*, une pièce de Jean-Claude Brisville brillamment interprétée par François Faucher, Gérard Poirier et Dominique Leduc, le Théâtre Populaire du Québec (TPQ) vient de fermer silencieusement ses portes après 33 ans d'existence.

Pour les Montréalais, amants de théâtre, la fermeture du TPQ passera presque inaperçue tellement la métropole bénéficie encore d'un grand nombre de compagnies théâtrales. Contrairement à la fermeture du Café de la Place, de la Place des Arts, qui avait suscité toute une levée de boucliers, il y a quelques années, aucun regroupement d'artistes, d'auteurs, de producteurs, de diffuseurs n'aura marqué la disparition du TPQ. Pourquoi?

C'est en région que l'annulation des pièces du TPQ se fera davantage sentir. Bon an, mal an, le TPQ offrait ses trois représentations au public de 20 à 30 villes, dans toutes les régions, même les plus éloignées, souvent dépourvues d'activités culturelles importantes. Un théâtre de répertoire éclectique, faisant partager à ses auditoires un ensemble d'idées, d'opinions sur les diverses facettes de la vie.

La disparition du TPQ symbolise aussi la difficulté actuelle du théâtre en général. Selon des études du ministère de la Culture, le taux de fréquentation a chuté de près de 20 % à Montréal et de plus de 30 % à Québec.



DRÔITS RÉSERVÉS

Après 33 ans, adieu TPQ!

Après une trentième représentation de *L'Antichambre*, une pièce de Jean-Claude Brisville brillamment interprétée par François Faucher, Gérard Poirier et Dominique Leduc, le Théâtre Populaire du Québec (TPQ) vient de fermer silencieusement ses portes après 33 ans d'existence.



Claude Masson

Pour les Montréalais, amants de théâtre, la fermeture du TPQ passera presque inaperçue tellement la métropole bénéficie encore d'un grand nombre de compagnies théâtrales. Contrairement à la fermeture du Café de la Place, de la Place des Arts, qui avait suscité toute une levée de boucliers, il y a quelques années, aucun regroupement d'artistes, d'auteurs, de producteurs, de diffuseurs n'aura marqué la disparition du TPQ. Pourquoi?

C'est en région que l'annulation des pièces du TPQ se fera davantage sentir. Bon an, mal an, le TPQ offrait ses trois représentations au public de 20 à 30 villes, dans toutes les régions, même les plus éloignées, souvent dépourvues d'activités culturelles importantes. Un théâtre de répertoire éclectique, faisant partager à ses auditoires un ensemble d'idées, d'opinions sur les diverses facettes de la vie.

La disparition du TPQ symbolise aussi la difficulté actuelle du théâtre en général. Selon des études du ministère de la Culture, le taux de fréquentation a chuté de près de 20 % à Montréal et de plus de 30 % à Québec.

Rationalisation oblige! Les gouvernements doivent faire des compressions, même en milieu culturel. Avec un budget annuel d'exploitation d'un peu plus d'un million de dollars, le TPQ s'autofinancait à 50 % environ. Mais le Conseil québécois des arts et de la culture le subventionnait à hauteur de 435 000 \$, le Conseil des arts du Canada lui accordait 90 000 \$ et le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal, 15 000 \$. Les pouvoirs publics doivent faire des choix.

Le TPQ en est victime. Il y en aura d'autres. C'est regrettable mais inévitable dans le contexte économique actuel.

Les diffuseurs, en région, cherchent à présenter de plus en plus de pièces au succès éprouvé d'abord à Montréal, aux dépens d'un répertoire comme celui du TPQ, parfois moins accessible.

Au lendemain de la Journée internationale du théâtre, on ne peut laisser mourir le Théâtre Populaire du Québec sans rendre un dernier hommage à ses artisans d'hier et d'aujourd'hui, à ses auteurs, producteurs, diffuseurs, à la présidente de son conseil d'administration, Françoise Bertrand, ainsi qu'à son équipe, à la directrice générale et artistique, Maryse Pelletier, et à l'ensemble de la troupe.

Un théâtre qui disparaît, c'est la culture qui s'amoinde. Mais grâce au TPQ, depuis 33 ans, le théâtre en région aura connu un grand réveil.

LA BOÎTE AUX LETTRES

À quand des trottoirs à Montréal?

Maintenant que les trottoirs du centre-ville de Montréal sont devenus des pistes cyclables réservées au seul bénéfice des kamikazes urbains que sont les messagers à bicyclette, les rouli-rouleurs, les patineurs et autres débilés à roues, il faudrait songer à construire des trottoirs pour les piétons. Sinon, où déambuleraient-ils désormais? Dans la rue? Si oui, il faudrait ouvrir de nouvelles rues pour les voitures chassées des rues par les piétons! Et ces nouvelles rues, où les construire? On ne peut tout de même pas les mettre à la rue! Il faudrait raser des pâtés de maisons... Imaginez le chaos! Oui, vraiment, messieurs Bourque et Duchesneau, il serait beaucoup plus simple et moins coûteux de construire dès maintenant des trottoirs pour les piétons!

Paul de GRANDMONT
publicitaire

Janette la magnifique

Elle doute encore. Se demande si elle n'aurait pas pu « mieux le dire » et s'inquiète de ce qu'on ait bien saisi le sens de ses propos qu'elle souligne pourtant en gros traits. À 71 ans, Jeannette Bertrand continue de déranger et de nous renvoyer le miroir de ce que nous sommes, miroir souvent peu flatteur et parfois même cruel, mais toujours sans complaisance, dans le seul but de nous questionner, de nous faire réfléchir...

Ce n'est pas sans un certain inconfort que j'ai visionné comme tant d'autres *L'Enfer de l'âge d'or*, sa toute dernière dramatique présentée en fin de semaine dernière sur les ondes de Radio-Québec. En levant ainsi le voile sur la situation des personnes âgées en perte d'au-

tonomie, Madame Bertrand nous a fait entrer dans une réalité qu'on nous sert plus souvent qu'autrement sous forme de capsule dans le téléjournal toujours plus sensationnel qui meuble nos « pites vies ».



Janette Bertrand

À la limite du supportable, parce que criante de vérité, cette dramatique était un concentré douloureux du sort que nous réservons aux « vieux » dans nos sociétés qui valorisent à outrance l'image de la beauté parfaite ou d'une longévité sans ride.

Une dramatique qui faisait mal à voir parce qu'on y constatait aussi combien nos âmes sont malades de nombrilisme et combien nos petits bonheurs tranquilles ont préséance sur des valeurs qu'on doit « légiférer » pour être sûr de ne pas les oublier.

Robert CAMPEAU
Montréal

En attendant le parler québécois

Simon Durivage, à l'émission *Montréal ce soir*, fustige (à bon droit) les abracadabrantes traductions de l'anglais relevées sur des étiquettes de modes d'emploi de produits importés d'Orient, que lui soumettent des téléspectateurs indignés.

N'y aurait-il pas lieu de saisir l'occasion pour nous regarder courageusement dans la glace afin de voir si, dans la vie de tous les jours, nous manifestons nous-mêmes pour cette langue, dont nous prétendons être si fiers, la haute

considération que nous réclamons des autres à cor et à cri?

Ainsi, quand peut-on espérer que nos universitaires, cadres et professionnels (ceux-là, à tout le moins...) cesseront d'évoquer ces réunions qui ont duré une heure et auxquelles *tout* les chefs de services étaient présents pour *supporter* des projets, *finaliser* des dossiers et en *débuter* d'autres, et pendant lesquelles certains ont indiqué avoir des *troubles* (de l'anglais *trouble*) plutôt que des problèmes.

Quand les reporters de Radio-Canada, traitant du conflit de la construction (à l'émission de monsieur Durivage, d'ailleurs), cessent-ils d'appeler un entrepreneur un *contracteur*?

Finira-t-on, un jour, d'attendre une maudite autobus ou une maudite ascenseur (quand ce n'est pas une *élévateur*) qui est bien *longue* à arriver?

Les *chars*, *tires* et *tune ups*, de Daniel Lemire, qui m'auraient peut-être fait rire en 1960, me désolent 35 ans plus tard. Mais le pire du pire, que l'on entend maintenant, hélas! partout, partout, partout (comme dirait l'icône de Bell à la télé), au bureau, dans la rue, au cinéma (québécois) comme dans les téléromans de Tremblay-Larouche, ce sont les ineffables *c'est qui qui*, *c'est quoi qui* (ou *que*), *c'est comment qu'on* comme dans le consternant message publicitaire de Rona où l'on vous demande: *Savez-vous c'est comment que ça fait...? Existe-t-il encore des questions, chez nous, qui débutent autrement que par un triste c'est quoi ou c'est qui?*



Daniel Lemire

Cela dit, *c'est quoi qui faut faire?* demandez-vous spontanément ou plutôt, je l'espère bien, *Que faire?* Il faut, comme le suggèrent Lysiane Gagnon et Gilles Proulx, mettre en veilleuse l'obsession de la quantité de français parlé au Québec et s'attaquer résolument à sa qualité. On ne pourra pas indéfiniment clamer notre amour du français et notre attachement à cette belle langue internationale tout en continuant, du matin au soir, à parler anglais avec des mots français, quand ce n'est pas l'inverse. Ou alors, si c'est ce que l'on souhaite vraiment, cessons de nous raconter (et de raconter aux autres) des histoires et adoptons, officiellement, une langue *sui generis*, le québécois, dont on enseignera dans les écoles les règles grammaticales propres (si quelqu'un parvient un jour à les définir).

Richard VERDON
Montréal

Péage autoroutier: oui à la qualité...

En pensant à rétablir le péage autoroutier, le ministre Bernard Landry entend suivre certains usages américains et européens.

Toutefois, en Europe par exemple, les autoroutes à péage sont non seulement en général très bien entretenues, mais encore (selon un article de Jean Chartier publié dans *Le Devoir*: « Une solution en béton contre les nids-de-poule ») solidement construites en béton pour cinquante ans. En outre, elles présentent l'aspect de pistes complètement fermées et conçues pour la grande vitesse.

Ainsi, les autoroutes allemandes, d'ailleurs gratuites, ne connaissent même pas de limitation de vitesse. En France, la vitesse sur autoroute est limitée à 130 km/h,

mais il y a une tolérance tacite jusqu'à 160 km/h sur route sèche... Moralité: à condition d'avoir toujours le choix entre la route et l'autoroute, pourquoi ne pas payer pour des autoroutes de qualité?

Alain CERRI
Montréal

La politesse a des limites

À partir d'aujourd'hui, il nous faudrait arrêter de cautionner tous les propos de M. Lucien Bouchard, cet impénitent séparatiste du Québec. Libéral, néo-démocrate, conservateur, bloquiste, péquiste, au cheminement politique plutôt contradictoire pour arriver à ses fins, monsieur Bouchard mérite-t-il le pareil envoiement gratuit?

Il nous faudrait le plus rapidement possible ouvrir les yeux et scruter attentivement ses comportements. Récemment, il se dissociait plutôt cavalierement de son prédécesseur, M. Jacques Parizeau, quand il a affirmé sans aucune gêne qu'il comprend bien les Anglais qui votent fédéraliste. C'est une curieuse diversion, s'il espère en faire des séparatistes.

S' imagine-t-il qu'à répéter sans cesse que ses décisions politiques feront mal, nous les avalerons comme un verre d'eau fraîche? Pense-t-il qu'à décrier les tenants de la partition du Québec, advenant la séparation, il nous fera oublier qu'il désire à tout prix la partition du Canada?

Brandissant la menace d'un 3^e référendum, espère-t-il augmenter sa crédibilité? Il continue toujours à parler de partenariat auprès des fédéralistes qu'il méprise pourtant assez ouvertement. Pouvons-nous encore le prendre au sérieux?

Fernand G. LEFEBVRE
Montréal

Une idée pour M. Bouchard

Nicole n'est pas snob pour deux sous, mais quand même, elle en a marre de se faire tutoyer partout où elle va.

« Je vais à la banque, la caissière me tutoie. Hier j'allais renouveler mon permis de conduire, le préposé me tutoyait. Ma mère vit dans une résidence. Elle a 80 ans, elle est hyper-lucide, on lui parle comme à un bébé: « As-tu pris tes médicaments? »

« L'autre jour, j'étais dans un grand magasin. Ma vendeuse était anglophone mais parlait très bien français. Elle aussi me tutoyait. C'était une belle fille, gentille, polie, et ça me faisait mal au cœur de la voir acquiescer une habitude dont elle ne mesurait pas la portée.

« Je lui ai dit, le plus doucement possible: Vous savez, en français on dit *vous* aux gens qu'on ne connaît pas. Elle m'a répondu que c'était son professeur qui lui avait dit qu'au Québec, on tutoie tout le monde. »

■ ■ ■

À vrai dire, je n'en finis plus d'entendre des histoires comme celles-là, ou pires.

Ainsi, celle de ce jeune ami ontarien, venu au Québec expressément pour apprendre le français. Il s'inscrit dans un programme offert par une université québécoise... et apprend, entre autres choses, qu'au Québec, on dit non pas « cuisinière », mais « poêle ». (Faut-il préciser que le mot « poêle » désigne un appareil à chauffage ou le « poêle à bois » de l'ancien temps, et que « cuisinière » est depuis longtemps passé dans la langue usuelle du Québec? C'est le mot qu'on utilise, depuis au moins 25 ans, dans la publicité et les médias!)

Bien entendu, l'ami ontarien apprend aussi, de la part de l'enseignante qui tutoie tous ses élèves, y compris les adultes qui pourraient être ses parents, qu'au Québec, le vou-

voisement est tombé en désuétude.

« Ici, leur dit-elle, nous sommes plus égalitaires, plus démocratiques. »

Ici, évidemment, nous sommes les seuls à avoir l'heure juste. Et qu'importe si, dans le reste de la francophonie — les 55 millions de Français, la Belgique, la Suisse, l'Afrique francophone, les Antilles, sans compter les nombreux pays où le français est couramment parlé — l'on utilise le vouvoiement dans certaines circonstances... Qu'importe si cela se fait partout et dans tous les milieux, des paysans des hameaux les plus reculés aux ouvriers de Renault en passant par les fonctionnaires de Dakar.

En fait, les seuls francophones, hors du Québec, qui ne connaissent que le tutoiement, sont les illettrés des anciennes colonies. Ceux qui parlent « petit-nègre », comme on disait à l'époque coloniale du racisme ordinaire.

Je ne compte plus les cas où le tutoiement résonnait, incongru... Un exemple entre mille, l'écrivain Alain Finkielkraut, conférencier invité à l'UQAM, tutoyé pendant deux heures par un auditoire d'étudiants et de profs. Au moins, Finkielkraut n'était pas trop vieux. La politologue Carole Simard a vu pire: le conférencier qu'on tutoyait comme un copain était René Dumont, qui avait alors près de 90 ans! (1).

■ ■ ■

Ridicule, l'idée qui veut que l'usage systématique du tutoiement soit particulièrement



Lysiane GAGNON

à son meilleur ami, au passant inconnu, au bébé de deux ans ou à l'archevêque. Je parle du Québec, mais c'est le même phénomène qui existe, à l'état endémique, chez les francophones des autres provinces; même les secrétaires de direction, dans les bureaux d'Ottawa, vous appellent par votre prénom en vous tutoyant. Cela prouve bien à quel point cette habitude est un calque de l'anglais.

En soi, cette tendance serait une évolution linguistique neutre, ni bonne ni mauvaise, si elle s'était produite dans l'ensemble de la francophonie. Mais ce n'est pas le cas. C'est nous qui sommes hors norme.

Or, on ne le répètera jamais assez, le français n'est un atout, pour le Québec, que s'il nous relie au reste de la francophonie.

Si jamais l'on devait s'enfermer dans une langue de ghetto, incompréhensible à qui n'est pas d'ici, alors il serait plus simple, plus efficace, et franchement plus intéressant, de passer tout de suite à l'anglais. Nous garderions au moins les ponts ouverts sur le reste du monde.

démocratique. Ce peut même, à la limite, être assez méprisant. L'usage abusif du tutoiement est plutôt, tout simplement, l'une des nombreuses manifestations de l'anglicisation de la langue.

En anglais, il n'y a qu'une forme: le « you ». Idem dans la nouvelle langue qui se développe au Québec: on dira indistinctement « tu » au grand-père de la voisine,

Nicole, l'autre jour, m'a donné une idée. Plus précisément, une idée à transmettre au premier ministre Bouchard.

Pourquoi le gouvernement ne lancerait-il pas, à l'intérieur de toute la fonction publique et parapublique, une directive ferme et impérative destinée à faire en sorte que tous les employés qui ont affaire au public vouvoient la clientèle?

Dans les centres d'accueil aussi bien qu'au comptoir, dans la police aussi bien que dans les officines du BS... et évidemment dans les écoles, où il faudrait que l'on réapprenne, à commencer par la direction, l'usage du « vous ». Pas le « vous » tout le temps ni avec tout le monde, le « vous » quand c'est indiqué par l'usage commun de la francophonie.

Voilà une mesure facile à mettre en œuvre, et qui en plus ne coûterait rien du tout. (Si cela devait poser de graves difficultés, alors ce serait le signe que le gouvernement est congénitalement impotent et qu'il n'arrivera jamais à faire passer l'ombre d'une réforme dans quelque domaine que ce soit.)

Compte tenu de l'importance, au Québec, du secteur public et parapublic, voilà une mesure qui aurait un puissant effet d'entraînement. La réhabilitation du vouvoiement pourrait précéder d'autres réformes plus importantes concernant, par exemple, l'enseignement des français.

Cela, en tout cas, lancerait un message clair et annoncerait que le gouvernement se donne comme priorité de ramener la langue québécoise au niveau du français international.

(1) Cette impolitesse qui nous tue, Boréal.

Opinions

Comme langue de culture, l'anglais aussi doit être protégé

Malgré certains dérapages, nous ne sommes pas loin de l'équilibre linguistique

JULIUS H. GREY

L'auteur est un avocat montréalais bien connu.

Dans un article intitulé « Des vérités à démolir », publié le 5 décembre 1995 dans *Le Devoir*, je proposais trois conclusions concernant la loi 101 :

1) La loi est efficace et n'a pas été affaiblie par les modifications apportées par les tribunaux ;

2) Il subsiste néanmoins un certain niveau de danger pour le français, notamment en matière d'intégration des immigrants et dans le domaine de l'informatique, ce qui peut empêcher beaucoup d'employés de travailler en français ;

3) Il n'y a lieu ni d'atténuer ni de renforcer les dispositions coercitives de la loi, mais il est essentiel que toutes les couches de la société, y compris les anglophones, acceptent sa légitimité et sa permanence ;

L'article se voulait surtout une analyse juridique et, sauf pour vérifier le nombre de bénéficiaires de la clause-Canada, je n'avais pas entrepris de recherche empirique dans ma préparation. J'étais donc soulagé d'apprendre, le 23 mars, que le rapport final du Conseil de la langue française proposait des conclusions très semblables et que, à la suite du rapport, l'opinion des éditorialistes, notamment Agnès Gruda, de *La Presse*, et Michel Venne, du *Devoir*, allait largement dans le même sens. Il paraît évident que, malgré certaines voix dissidentes et très légitimes dans une démocratie, la loi 101 telle que modifiée peut répondre aux besoins et aux désirs de la majorité des citoyens.

Il existe cependant un problème épineux qui n'a pas fait partie du rapport du Conseil à savoir le rôle de l'anglais.

Les auteurs du rapport ne sont pas à blâmer: leur mandat était d'examiner la situation du français seulement. Bien sûr, les analyses de la place des deux langues sont enchevêtrées mais il serait utile d'aborder nos débats linguistiques de l'autre façon aussi, c'est-à-dire par un examen direct du statut de l'anglais et de son avenir. Cet examen peut nous révéler de nouvelles perspectives.

Nous devons trouver des moyens de protéger le français, qui ne mettent pas en péril la survie de l'anglais comme instrument de culture.

Dans les deux groupes linguistiques, on peut trouver des individus allergiques à l'autre langue.

Heureusement, il s'agit d'une infime minorité de part et d'autre.

Chez les francophones, souverainistes ou non, il existe un très grand consensus que la minorité demeure et ses institutions doivent demeurer et pouvoir s'épanouir au Québec. On nous présente cepen-

dant deux visions très différentes de cet épanouissement.

D'une part, il y existe un courant qui perçoit le français comme la seule langue du Québec. Les institutions anglophones constituent uniquement une expression de respect des droits d'une minorité vénérable. Malgré mon désaccord profond avec cette conception, je dois reconnaître qu'elle n'est ni raciste ni immorale et qu'elle pourrait être acceptée sans violation des droits fondamentaux.

Le deuxième courant considère l'anglais comme partie intégrante de la culture québécoise. Il ne s'agit pas de bilinguisme: le français doit demeurer la seule langue officielle. Cela dit, peut-on nier l'influence positive sur tous les Québécois et sur notre environnement de la présence depuis deux siècles d'une des grandes cultures de l'Occident? N'est-ce pas une des différences principales entre le Québec et la France? Peut-on qualifier l'anglais de langue étrangère chez nous?

Tous les Québécois et non seulement les anglophones sont bénéficiaires des institutions de langue anglaise telles que les universités et les hôpitaux. Tous peuvent profiter des théâtres et d'autres facilités culturelles. D'ailleurs, nos lois reconnaissent cette intégration, par exemple en obligeant à juste titre les institutions de santé anglophones à rendre leur services en français aussi.

Dans le contexte nord-américain, cet élément anglais dans notre culture nous offre la possibilité de jouer un rôle central dans la vie du continent sans devoir sacrifier le français sur l'autel de l'économie. Ne serait-il donc pas recommandable de prévoir la protection des deux langues et l'équilibre linguistique de Montréal quand nous formulons nos politiques linguistiques?

Le détracteur répliqueront que l'anglais ne peut jamais disparaître à cause de sa prédominance mondiale. Il est vrai que l'anglais serait utile en commerce international même si la minorité disparaissait complètement. Il y aurait cependant une nuance à apporter.

Partout au monde, les gens baraginent un peu l'anglais pour fins commerciales et parfois des membres des élites le maîtrisent assez bien. Il s'agit de l'anglais-outil et non pas de l'anglais, langue de culture et de littérature que nous avons la chance d'accueillir chez nous. Non seulement notre forme d'anglais nous enrichit, mais



Julius H. Grey

elle sert à nous intégrer dans le continent. Par exemple, on peut légitimement s'attendre à ce que le Québécois moyen atteigne un niveau de bilinguisme personnel qui, ailleurs, est limité à quelques individus privilégiés.

S'il est vrai que l'anglais rudimentaire comme langue de commerce ne peut disparaître, l'anglais comme langue de culture est fragile et dépend de la présence constante de cette langue dans la vie quotidienne des Québécois. Nous devons trouver des moyens de protéger le français, qui ne mettent pas en péril la survie de l'anglais comme instrument de culture. Quelles sont les conséquences de cette double préoccupation?

La création d'un statut spécial pour Montréal serait un erreur. Si le souffle même de l'anglais dépend de sa santé à Montréal, c'est également dans la métropole que le

français affronte des dangers. Il est important de pouvoir garder une majorité francophone à Montréal, même si c'est la grande région et non pas l'île de Montréal qu'il faut prendre en considération. La prééminence du français à Montréal ne devrait donc pas être remise en question. Par contre, nous pourrions sans risque réévaluer le niveau de francisation qui nous permettrait de conclure que les buts de la 101 ont été largement atteints.

Le rapport du Conseil de la langue française indique que beaucoup de francophones continuent à travailler en anglais, au moins en partie. Dans certains cas, notamment quand le patron impose sa langue ou quand un programme d'informatique n'est pas offert en français, il reste effectivement beaucoup de chemin à faire. Cependant, il est contradictoire de

songer à préserver l'anglais langue de culture, d'une part, et essayer de garantir aux Québécois le droit de travailler uniquement en français. Une langue vivante est présente dans beaucoup de domaines, même quand elle ne jouit pas du statut de langue officielle.

En particulier, les secteurs des ventes, des services publics tels que la police et des professions devront garder pour toujours leur caractère en partie bilingue, ce qui obligera tous ceux qui oeuvrent dans ces secteurs à s'adapter à leur clientèle et à la réalité. Bien sûr, la loi 101 continuera de garantir la prédominance du français. Force est cependant de reconnaître qu'il n'est ni réaliste ni souhaitable de mesurer le succès de la loi 101 par le critère de francisation totale du travail. Par conséquent, il faudra veiller à ce que tous nos enfants, francophones ou anglophones, jouissent de l'occasion de bien apprendre les deux langues puisque le bilinguisme personnel sera toujours un atout indispensable.

Une autre remarque s'impose. Pour que le Québec demeure un pays d'accueil des immigrants, nous devons continuer à leur offrir une égalité totale, sinon ils iront ailleurs. Bien qu'il faille redoubler les efforts pour les intégrer surtout en français, les immigrants aussi ne doivent pas être privés de la chance d'acquiescer le bilinguisme personnel que nous encourageons chez les francophones et chez les anglophones. Ainsi, leur niveau d'intégration au Québec ne doit pas être évalué en fonction de leur incapacité de parler anglais.

Si l'anglais a un rôle bénéfique et permanent à jouer dans la vie de tous les Québécois et si notre politique linguistique doit tenir compte de ce rôle, il faudra bien évidemment nuancer quelque peu les conclusions du Conseil de la langue française.

La conclusion pratique demeure la même: la loi 101 ne doit pas être modifiée dans un sens ou dans un autre, sauf sur des questions non-contentieuses ou administratives. Par contre, les conclusions plus théoriques sur les succès et les échecs de la loi devraient désormais devenir plus positives.

En effet, en éliminant le but à la fois irréaliste et indésirable de la francisation totale du travail, nous constatons qu'en dépit de certains dérapages, nous ne sommes pas si loin d'un équilibre acceptable. Et que les grandes injustices envers les français, qui datent d'avant 1970, ont été corrigées de façon relativement efficace.

Cette réalisation devrait à son tour induire les Québécois de toutes les origines à passer à d'autres préoccupations plus urgentes et surtout à affronter ensemble les nos grands défis économiques et sociaux.

Politique

41 millions de moins à l'aide sociale

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le budget dévolu aux assistés sociaux diminuera de 47 millions cette année et devra en plus éponger une facture supplémentaire de 104 millions liée à l'arrivée de 23 000 nouveaux ménages prestataires au cours de l'année prochaine.

Les budgets de dépenses du gouvernement pour la prochaine année contenaient un lot de mauvaises nouvelles pour les bénéficiaires de l'aide sociale — dont le nombre atteindra le nouveau record de 494 783 au cours de l'an prochain, prévoit-on.

Hier, le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, soulignait que les barèmes n'allaient pas être diminués, mais bien des avantages offerts aux prestataires, pour les soins de santé, par exemple, seront comprimés.

Québec attend pas moins de 27 millions de compressions des budgets de la Santé, tirés du programme de soins dentaires gratuits aux assistés sociaux. Les enfants de moins de dix ans resteront totalement couverts. Québec souhaite que la fréquentation des dentistes par les bénéficiaires soit ramenée au niveau du reste de la population. La même révision se fera pour les services d'optométrie gratuits. Pour l'ensemble de la population, on resserrera les critères pour l'obtention de prothèses auditives.

Faisant face aux nombreuses questions de l'opposition hier, à l'Assemblée nationale, la ministre Louise Harel a souligné que son budget d'aide sociale serait réduit de 1% seulement — à 4 milliards, contre 4,1 milliards l'an dernier. En proportion, c'est trois fois moins que les compressions pour l'ensemble des dépenses gouvernementales, soit trois pour cent. L'allongement de la liste des prestataires est une conséquence directe de la réforme fédérale de l'assurance-chômage, plaide-t-elle.

De nombreuses compressions ont été annoncées en décembre — 68 millions viendront de contrôles accrus et 29 millions de l'abolition du barème de disponibilité. Une inconnue de taille, 38,6 millions d'économies sont attendues « d'autres mesures de rationalisation » que n'a pas voulu préciser hier Mme Harel.

Pour la libérale Nicole Loiselle, on est devant « une hémorragie de compressions » à l'aide sociale. Les mesures d'employabilité passent de 140 millions à 75 millions, a souligné M. Johnson.

Pour Louise Harel, toutefois, l'essentiel des compressions à ce chapitre viendra du programme PAIE, qui passera de 85 millions à 40 millions environ.

Réduction de 669 millions à la Santé et aux Services sociaux

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le ministère de la Santé et des Services sociaux, qui gruge la plus forte part (31,2%) du budget de l'État, subit une réduction des crédits qui lui sont alloués de 669,3 millions en 1996-1997.

Ajoutée à la réduction budgétaire de 546 millions réalisée pour 1995-1996 dans ce secteur, en incluant des réallocation de l'ordre de 139 millions, c'est en fin de compte des compressions de 1,2 milliard que le réseau de la santé et des services sociaux aura assumées en deux ans, gel des dépenses et réduction budgétaire confondus.

Qualifiant cet effort de très important, le ministre de la Santé, Jean Rochon, a tenu à souligner que « c'est grâce au fait qu'on a déjà entrepris, depuis un an, toute une opération de transformation et de réorganisation de ce réseau que nous pensons que ça va être possible de continuer à absorber ce qu'il est nécessaire d'absorber comme compressions sans risquer d'aucune façon de mettre en péril ce système de santé et de services sociaux qui est un des acquis qu'on veut protéger ».

Trois secteurs

Le budget du ministère atteint 12,9 milliards répartis dans trois grands secteurs : plus de 400 millions qui vont au ministère lui-même et à ses organismes-conseils ; 9,5 milliards pour le réseau des établissements de santé et services sociaux ; et les programmes de l'assurance-maladie du Québec qui bouffent 3 milliards.

Des 669,3 millions amputés, 320,3 mil-

lions proviennent de l'ensemble des fonctions régionales, ce qui comprend 290 millions dans le réseau même de la santé et des services sociaux.

La Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) perd 339,4 millions, tandis que 9,6 millions seront retranchés à l'Office de protection des handicapés (OPHQ) et aux activités nationales.

Le ministre estime à 10 millions les compressions qui seront faites essentiellement dans les dépenses administratives et du côté du personnel.

M. Rochon a indiqué que son ministère poursuivait trois priorités : la poursuite des plans de transformation, la rationalisation des fonctions administratives et la gestion des ressources humaines, et en troisième lieu, le réaménagement de plusieurs programmes de la RAMQ.

Il explique en revanche que la réforme du

système de la santé qu'il a engagée portait déjà fruit et qu'elle avait permis une réallocation des ressources saluaires. Par exemple, la réorganisation des services comme le virage ambulatoire permet de transférer des ressources et d'augmenter de 57,3 millions les crédits destinés aux CLSC et au maintien à domicile.

Plus aux bénévoles

Le budget en soutien aux organismes bénévoles est majoré de 26,4 millions, pour atteindre 123,2 millions.

Les services des centres de réadaptation pour personnes ayant une déficience intellectuelle ou physique, de même que ceux pour les toxicomanes, obtiennent une augmentation de 11,1 millions.

Les services des centres d'hébergement et de soins de longue durée ont une augmentation de 26,5 mil-

lions de leurs ressources, tandis que les crédits alloués à la recherche sont élevés de 1,7 million.

Diverses mesures seront annoncées au cours de l'année pour réduire les crédits de la RAMQ de 3,2 milliards (1995-1996) à 2,9 milliards. Enfin, l'établissement d'un régime universel d'assurance-médicaments entraînerait des économies de 196,4 millions.



Jean Rochon

Garderie à l'école : l'État ne paie plus

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Conséquence des crédits présentés hier, les parents qui font garder leur enfant à l'école en dehors des heures de classe n'auront désormais plus droit à un remboursement de l'État, a annoncé la ministre de l'Éducation, Pauline Marois.

« La formule d'exonération faisait en sorte que nous versions de très petites sommes. C'était des frais d'administration importants pour de bien petits montants. On a pensé que c'était là que ça blessait le moins », explique Mme Marois.

Au total, l'Office des services de garde devra réaliser des économies de 36 millions : en supprimant les services de garde en milieu scolaire, la ministre économise neuf millions.

Les parents qui versaient deux ou trois dollars par jour pour la garde de leur enfant le midi ou le soir devront donc payer cette somme de leur poche. « Nous sommes conscients de l'impact que ça peut avoir sur un petit budget », souligne la ministre.

Les nouvelles garderies qui verront le jour seront également soumises à de nouvelles normes, qui défavorisent considérablement

les garderies à but lucratif. Le gouvernement vise ainsi à encourager les coopératives et les garderies communautaires, partie prenante de l'économie sociale.

« Ces garderies à but lucratif seront réglementées différemment par un projet de loi qui sera présenté bientôt », indique Mme Marois, qui explique que les garderies à but lucratif qui sont présentement ouvertes ne subiront aucune modification dans les budgets qui leur sont alloués.

On économise également un million en mettant fin aux programmes de soutien aux organismes de loisirs et aux camps de jour.

VOTRE MONDE

à la radio AM de Radio-Canada

LES ACTUALITÉS

avec Gisèle Lalande

Lundi au vendredi - 17 h 40 à 18 h 30

Pour bien comprendre les grands enjeux de l'actualité, Gisèle Lalande et une solide équipe de journalistes vous proposent des analyses rigoureuses, des reportages, des entrevues et des témoignages sur les événements importants de la journée survenus au Canada et dans le monde.

Réalisation: Jocelyne Capano et Jean-Pierre Ricard

MONTRÉAL-EXPRESS

avec Jean Dussault

Lundi au vendredi - 15 h 30 à 17 h 40

Avant et après le grand Radiojournal de 17 h, Jean Dussault et son équipe vous livrent l'actualité politique, sociale, culturelle et économique de la région métropolitaine. Au menu: des reportages en direct des points chauds de la journée, ainsi que l'état de la circulation, la météo et les nouvelles du sport.

Réalisation: Martine Hippolyte

SRC

CBF 690
Montréal

POUR LE
PLAISIR DE
DÉCOUVRIR

Politique

Renseignements demandés sur un espion russe

Presse Canadienne OTTAWA

Le solliciteur général du Canada, Herb Gray, a demandé au Service canadien du renseignement de sécurité de lui fournir de plus amples informations au sujet de la possible infiltration du SCRS par un espion russe.

M. Gray a déclaré hier qu'il devrait recevoir une réponse rapidement et qu'il allait répondre par écrit à la demande d'information de la députée réformatrice Val Meredith.

Mme Meredith a soutenu mardi que le service d'espionnage canadien avait tenté d'étouffer la présence d'une taupe dans ses rangs. Elle a enjoint à M. Gray de répondre à ses allégations d'ici 15 h, aujourd'hui, sinon elle allait s'adresser aux médias.

Le solliciteur général a indiqué qu'il allait probablement répondre à la députée avant l'échéance fixée, « dans la mesure où je peux le faire », a-t-il dit.

Pénalités accrues pour les fraudeurs du chômage

Le droit aux prestations sera lié à une période de travail plus longue... et plus longue encore en cas de récidive de la part du fraudeur

GILLES GAUTHIER du bureau de La Presse, OTTAWA

Les personnes reconnues coupables d'avoir fraudé l'assurance-chômage devront, en plus de payer les amendes déjà prévues, travailler plus longtemps que les autres pour avoir droit de nouveau aux prestations. Et encore plus longtemps si elles récidivent.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre fédéral du Développement des ressources humaines, Doug Young, après avoir rappelé que de 100 000 à 125 000 personnes (109 000 en 1995) ont été reconnues coupables de fraude au cours de chacune des cinq dernières années. « L'abus ne sera pas toléré », a-t-il déclaré.

Elles devront se qualifier de nouveau « à la sueur de leur front », a ajouté le ministre, qui estime que les amendes n'ont aucun effet dissuasif et ne sont considérées que comme une taxe additionnelle. L'an passé, a précisé M. Young lors de sa comparution devant le comité de la Chambre qui étudie le projet de loi C-12 créant

l'assurance-emploi, les coupables ont été condamnés à verser 100 millions en amendes et à rembourser 100 millions de prestations.

S'il faut, a-t-il expliqué à titre d'exemple, travailler pendant 16 semaines pour toucher des prestations, le fraudeur devra en accumuler 24 après une première offense et 32 après une deuxième. « Cela n'a rien de révolutionnaire. Celui qui conduit trop vite se fait enlever des points par l'assurance automobile et il est puni. »

Les compagnies fautives ne s'en tireront pas, surtout les 200 à 300 « coquilles vides » qui n'ont été créées que pour frauder l'assurance-chômage et d'autres programmes. Dorénavant, la responsabilité

devra être assumée par le propriétaire, les actionnaires ou les administrateurs plutôt que par l'entreprise qui, très souvent, est dissoute avant de réapparaître ailleurs.

Le ministre n'a déposé hier que des amendements d'ordre technique au projet de loi, tout en se disant, tel que prévu, fort intéressé par des modifications proposées récemment par trois députés libéraux membres du comité. Ses fonctionnaires auront fini de les analyser lorsque les parlementaires reviendront, le 15 avril, de leur congé pascal qui débute demain.

Le ministre a toutefois tenu à préciser que si les amendements se traduisent par des prestations plus élevées pour certaines catégories de chômeurs, il faudra faire des compressions ailleurs dans le programme d'assurance-emploi. La grande priorité de M. Young est de respecter les paramètres financiers établis par Paul Martin dans le budget de l'an passé, qui prévoit que les prestations diminueront de 2 milliards additionnels d'ici l'an 2000-2001.

Le ministre s'engage à corriger le

problème soulevé par la Fédération des femmes du Québec, qui déploie que le nombre minimum d'heures de travail requis pour toucher des prestations de maternité passe en vertu de la réforme de 300 à 700.

Le gouvernement est toujours bien décidé à ce que la réforme entre en vigueur le 1^{er} juillet prochain. M. Young ajoute qu'il ne sert à rien de « crier, hurler et demander le retrait du projet de loi » comme le font notamment les chefs syndicaux « qui ont des emplois à temps plein et sont payés toute l'année », contrairement par exemple aux travailleurs saisonniers.

Il a par ailleurs annoncé que lorsque le surplus de la caisse de l'assurance-chômage atteindra, l'an prochain, 6 ou 7 milliards, on pourra s'attendre à une « diminution dramatique » des cotisations versées par les travailleurs et les employeurs, qui financent seuls le programme. Il prévoit que l'excédent s'élèvera d'ici à la fin de 1996 à 5 milliards, que M. Martin s'apprête à réduire son déficit.

Assurance-médicaments: des volets du régime seront mis en place en 1996

GILLES NORMAND du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le régime d'assurance-médicaments que le gouvernement veut lancer dès janvier 1997 et dont il escompte des économies de 196,4 millions sur l'actuel régime, pourrait être partiellement utilisé avant cette date.

question d'une prime de base exigible de tout le monde, d'imposer une franchise de base, c'est-à-dire que l'acheteur paie un pourcentage du coût de chaque médicament, d'établir une limite, de prendre en compte une coassurance ou encore de fixer des crédits d'impôt permettant des remboursements selon le revenu des contribuables.

Le ministre a expliqué qu'actuellement, 4,5 millions de Québécois ont déjà une assurance privée d'une forme quelconque, que 1,5 million de personnes touchant l'aide sociale ou appartenant au groupe des retraités profitent d'un programme géré par la RAMQ. Ce qui revient à dire qu'entre 1,2 million et 1,3 million de Québécois paient la totalité de leurs médicaments, alors qu'ils sont souvent dans une situation financière peu enviable.

La mise en place de ce régime donnera l'occasion de revoir la liste des médicaments accessibles. Entre 1989 et 1994, les coûts du programme d'assurance-médicaments actuellement en vigueur ont augmenté de 9,5 % par année. « Il est important de contenir le coût des médicaments qui sont essentiels dans le cadre du virage ambulatoire », juge le ministre Rochon.

Expliquant que les experts de son ministère avaient travaillé aux trois scénarios les plus conservateurs possible, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, a en effet indiqué hier qu'« une loi peut être adoptée à la session en cours présentement, donc avant la fin de juin » et qu'« il pourrait être mis en place par volets progressivement, au cours de l'année, pour être complètement opérationnel au 1^{er} janvier ».

Ce régime, qui va remplacer l'actuel programme dont un grand nombre de citoyens ne peuvent bénéficier, sera accessible à tous. Selon le ministre, il reste encore certains choix à faire à partir de recommandations que contiendra le rapport Castonguay attendu dans quelques jours. Il est entre-temps

SUBARU

OUTBACK LA PREMIÈRE FAMILIALE SPORTIVE UTILITAIRE

Traction intégrale (4 X 4)

POUR UN TEMPS LIMITÉ

- Transmission automatique
- Climatiseur sans CFC
- Régulateur de vitesse
- 2 coussins gonflables
- Vitres et portes électriques
- AM/FM stéréo cassette
- Sièges et miroirs chauffants
- Roues mag
- Freins ABS

399\$*

* Les mensualités de 399\$ s'appliquent à la Legacy 1996 modèle Outback en vertu d'un contrat de location de 24 mois moyennant un versement initial de 2 600\$ ou échange équivalent. Transport, préparation et taxes en sus. Allocation 20 000 km par année. Sujet à l'approbation du crédit. J2357370

QUANTITÉ LIMITÉE

SUBARU L'attraction intégrale

SUBARU AUTO CENTRE Montréal (514) 937-4235
 SUBARU REPENTIGNY Repentigny (514) 585-9950
 CRISTOFARO SUBARU Montréal (514) 270-1159
 AUTOMOBILE LAVIGNE Ste-Anne-de-Bellevue (514) 457-5327
 JOLLETTE SUBARU Joliette (514) 755-1055

CARRÉFOUR SUBARU AUTO Ste-Rese, Laval (514) 825-1114
 GARON SUBARU Valleyfield (514) 371-8511
 SUBARU ST-JEROME St-Jerome (514) 438-7484
 SUBARU ST-MICHELLE Ste-Michel (514) 437-5186
 ST-MYRIAM Ste-Myriam (514) 733-5267

ST-JEAN SUBARU St-Jean (514) 247-8555
 A.D.M. AUTOMOBILE SUBARU DE LAVAL (514) 668-6041
 CONCEPT AUTOMOBILES Brantley (514) 372-2007

Carlson Wagonlit Travel

Europe 1996

RÉSERVEZ-TÔT Réservez et payez avant le 31 mars et économisez!

NICE

Hôtel Ibis Centre 2* 49\$ par personne, occ, double.
 Petit déjeuner buffet froid inclus.
 Valide du 01 au 31 octobre.

PARIS 439\$

Voyage départ de Montréal à partir de
 Départs: 13, 14 mai, retours: 27, 28, 31 mai

SPECIAL RÉSERVEZ-TÔT

Location de voiture en plan achat-rachat Peugeot 106 Kid 17 jours, Catégorie A. 649\$

Francfort à partir de 699\$
 Vol seulement Départ de Montréal
 Départ: 02 juillet, retour: 07 juillet.
 Départ: 20 août, retour: 04 sept.

Hôtel Bauer Domleil 3* 64\$
 Situé à 5 minutes de la gare centrale, cet hôtel confortable offre un excellent rapport qualité/px.
 Par personne, occ, double valide du 01 au 31 juillet.

TRAFALGAR: choix de 19 circuits Européens et de 138 départs de groupe en forfait «Presque Tout Inclus»

SPÉCIAUX PRINTEMPS

QUALITÉ PREMIÈRE CLASSE (Hotels majoritairement 4 étoiles) 2959\$

VACANCES À L'ITALIENNE Italie, Sicile • 16 jours • 16 mai

QUALITÉ TOURISME SUPÉRIEURE (Hotels majoritairement 3 étoiles) 2399\$

GRAND TOUR D'EUROPE France, Suisse, Autriche, Italie • 19 jours • 26 avril

VACANCES air Transat

Plus de 4 000 bureaux dans 125 pays

Montréal 871-8330 Kirkland 697-8116
 ▲ Laval 682-1493 ▲ Cowansville (514) 263-9990
 ▲ Westmount 931-3843 Québec (418) 527-9944
 ▲ Pointe-Claire 697-5272 ▲ Ste-Marie-de-Beauce (418) 387-3633
 Voy. Aller-Retour 663-6666 Voyages Verdun/Lemay 761-7268

Carlson Wagonlit Travel

▲ Ouvert le samedi

TOTALEMENT TOTALEMENT TOTALEMENT TOTALEMENT BRANCHÉ!

DEVENEZ TOTALEMENT BRANCHÉ ET OBTENEZ

1 MOIS GRATUIT D'ACCÈS À L'INTERNET

avec toute souscription de trois mois ou plus avec TotalNet®
 Offre pour une période de temps limitée.

COMMUNIQUEZ AVEC LE PLUS IMPORTANT FOURNISSEUR DE SERVICE INTERNET AU QUÉBEC: TOTALNET®

Accès du serveur au réseau avec lien T3 Lignes RNIS dédiées ou commutées
 Programmes corporatifs et individuels Sessions de formation disponibles
 Service à la clientèle bilingue sans frais

481-2585
 ou admin@total.net
 pour l'extérieur de Montréal:
1-800-920-SURF

* Cette offre n'est applicable que sur certains plans

accent internet MEC Toon Infobahn TOTAL INTERNET

La Presse ET **ckmf 94.3** PRÉSENTENT LE CONCOURS

J'AI MON VOYAGE!

Avant **Après la visite de l'équipe Énergie**

Tu as une tâche à faire qui te met les nerfs en boule; remplis le coupon de participation et retourne-le à CKMF 94.3 d'ici le 22 avril.

Christian Tétrault des Grandes Gueules pourrait te téléphoner entre 16 h et 18 h, et t'annoncer que tu gagnes automatiquement un voyage à Cuba pour 2 personnes. En plus, Les Grandes Gueules régleront ce qui t'exaspère en t'envoyant l'équipe Énergie!

Les Grandes Gueules
Du lundi au vendredi de 16 h à 18 h.

EXOSOL **CUBANA**

C.P. 3094, succursale C,
Montréal (Québec) H2L 4K6

CONCOURS **J'AI MON VOYAGE!**

Écris-nous ce qui t'exaspère :

Nom : _____ Âge : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. rés. : () _____ bur. : () _____

Fac-similé non reproduit mécaniquement accepté. Règlement du concours disponible à CKMF et à la PRESSE. La valeur totale des prix offerts est de 30 000\$.

La Presse **ckmf 94.3 énergie**

DONNEZ-MOI DES AILES

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC
2390, boulevard Lévesque ouest
Montréal, Québec H3M 2P5
Tél. : (514) 937-6171

La réduction budgétaire est « une véritable fumisterie »

Les libéraux partent en guerre contre les crédits

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Accusant le gouvernement Bouchard de « jouer aux dés avec son service de la dette », le critique du Parti libéral pour les dossiers relevant du Conseil du Trésor a qualifié l'exercice de réduction budgétaire de « véritable fumisterie ».

« Le seul chiffre sur lequel on peut s'entendre, c'est une réduction de 1079 millions, soit non pas l'équivalent de 6 % du budget des crédits, mais de 2,8 % », a d'abord indiqué Jacques Chagnon.

De ce milliard, explique le député de Westmount-Saint-Louis, une compression de 275 millions s'étalera sur l'année. « C'est ce qu'on appelait à l'époque les crédits périmés, c'est-à-dire une ponction de crédits faite par le Conseil du Trésor dans tous les ministères ou réseaux », précise-t-il. Toutefois, le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, a soutenu en Chambre qu'il ne s'agissait « nullement d'une commande de crédits périmés ».

Quoi qu'il en soit, à ces 275 millions s'ajoutent 260 millions provenant de com-

pressions à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), de même qu'une somme de 100 millions applicable au service de la dette, ce qui mène à 635 millions, portion de la réduction de 1079 millions que Jacques Chagnon apparente à un « coup de dés ». Il dénonce le fait que des 260 millions dont la RAMQ est amputée, 196 millions le sont dans les services pharmaceutiques, grâce à la mise sur pied d'une assurance-médicaments universelle. Les libéraux voient cette économie comme une taxe.

Pourquoi parler de coup de dés? « Il suffit que le taux de change du Canada, de la monnaie canadienne, se dévalue un peu — ça s'est déjà vu — ou que les taux d'intérêt, qui sont calculés à un niveau extrêmement bas, montent un peu

et tout le château de cartes vient de s'écrouler et ça peut arriver rapidement », affirme Jacques Chagnon, selon qui une simple diminution de deux cents de la valeur du dollar canadien « peut entraîner une variation de 150 à 250 millions d'un seul coup dans ces prévisions ».

« C'est une véritable fumisterie », poursuit-il, accusant M. Léonard d'avoir créé un chiffre de toutes pièces en établissant à 43,7 milliards le total des crédits de l'exercice 1995-95, qu'il compare à ceux de 1996-97 qui, eux, atteignent 41,6 milliards. « Cette donnée n'existe nulle part ailleurs. Vous ne la retrouvez pas dans les crédits de l'an dernier ni dans la synthèse des opérations financières du 31 décembre 1995. Ça n'existe pas », soutient-il.

M. Chagnon reconnaît néanmoins qu'il y a eu un effort, « mais pas un effort comme celui auquel on s'attendait ». « Le gouvernement a manqué de souffle », dit-il.

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, déplore pour sa part que le ministère de l'Éducation soit le plus touché.

« Catastrophique », dit le milieu de l'éducation

DENIS ARCAD

Catastrophique, irréaliste, inacceptable, inquiétant, énorme, terrible. Le monde de l'éducation a peut-être moins d'argent depuis hier, mais il ne manque pas de vocabulaire pour dénoncer les coupes de plus de 400 millions annoncées hier lors du dépôt des crédits à l'Assemblée nationale.

À sa première évaluation par le milieu scolaire, Lucien Bouchard a récolté un

E après avoir enlevé 257 millions au primaire-secondaire, 98 millions à l'universitaire et 65 millions au collégial.

« Le message lancé aux participants aux états généraux sur l'éducation est : arrêtez de vous faire des illusions, le chantier de la réforme de l'éducation est en péril, l'État n'a pas l'intention d'y mettre de l'argent », a déploré François Ouimet, le critique de l'op-

position libérale en matière d'éducation. Parlant notamment des compressions au primaire-secondaire, il a ajouté : « Comment peut-on espérer combler les lacunes de nos bibliothèques scolaires et notre retard en informatique tout en absorbant une coupe de 257 millions? »

M. Ouimet a réitéré sa demande de rouvrir les conventions collectives des professeurs.

VOTRE PREMIER BONJOUR à CBF 690

CBF-BONJOUR

avec Joël Le Bigot

Lundi au jeudi - 6 h 07 à 9 h

Au saut du lit, un rendez-vous incontournable avec un animateur et une équipe tout aussi incontournable. Pour savoir ce qui se passe chez vous dans la bonne humeur: actualité, revue de presse, arts et spectacles, sports, météo, circulation, etc.

Réalisation: Jacques Bouchard

VSD-BONJOUR

avec Marie-Claude Lavallée

Vendredi au dimanche - 6 h 07 à 9 h

Une animatrice sympathique, entourée d'une équipe de chroniqueurs aussi passionnés qu'elle de tout ce qui rend la vie agréable. Un brin de folie et une couleur originale pour vos petits matins du week-end.

Réalisation: Louise Carrière

SRC



CBF 690
Montréal

POUR LE
PLAISIR DE
DÉCOUVRIR

Politique

Axworthy critique la politique étrangère américaine

Presse Canadienne
WASHINGTON

Le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a profité de son premier discours officiel aux États-Unis pour critiquer vertement plusieurs aspects de la politique étrangère américaine.

Il a accusé Washington d'impo-

ser ses choix politiques aux autres pays avec son projet de loi visant à décourager les investissements étrangers à Cuba.

Il a déploré le fait qu'au lieu de chercher à assurer l'implantation de la démocratie dans des pays comme Haïti et la Bosnie, les Américains semblaient accorder plus d'impor-

ance à une date de retrait des trou-

pes. Il a accusé le gouvernement américain de violer le traité sur le saumon du Pacifique signé avec le Canada et de vouloir imposer son régime juridique dans les eaux canadiennes.

Il a finalement condamné le peu

d'empressement manifesté par les États-Unis pour verser leur contribution à l'Organisation des nations unies. Dans son allocution, prononcée hier midi à l'université Johns Hopkins, à Washington, M. Axworthy s'est montré particulièrement dur au sujet de la politique américaine vis-à-vis Cuba.

Le ministre a quelque peu adouci ses propos lors d'un échange avec les journalistes après son allocution. Il a soutenu qu'il ne voulait pas critiquer la politique américaine dans le cas de Haïti, mais qu'il voulait simplement faire valoir qu'il fallait fixer des échéances réalistes, ajustables au besoin.

2000 postes de moins dans la fonction publique

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Près de 2000 fonctionnaires verront leurs postes supprimés cette année et d'autres pourraient bien s'y ajouter si le gouvernement ne concrétise pas 100 millions d'économies, qu'il prévoit aller chercher en réaménageant les tâches des employés de l'État.

Ces compressions de 100 millions équivalent à 2500 postes à temps plein. « Ça ne veut pas dire qu'il va y avoir des coupes de 2500 postes, mais nous devons faire des économies en travaillant sur l'ensemble des coûts de la main-d'œuvre », explique le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard.

Ce sont les ministères des Transports, avec 660 postes en moins, de la Justice, avec 289 postes en moins, des Ressources naturelles, avec 230 postes en moins qui écopent le plus. Le ministère de la Sécurité publique, qui subit une réduction de 212 emplois, et celui de l'Environnement, avec 193 postes, ne sont pas non plus épargnés.

Pour réaliser les économies de 100 millions, M. Léonard songe notamment à en arriver à des ententes plus « personnalisées » avec les employés de l'État, sur les salaires et les conditions de travail. Cela s'est produit, par exemple, au ministère de l'Environnement, où certains fonctionnaires ont accepté des mises à la retraite, des semaines de quatre jours ou des compromis sur les heures supplémentaires.

« Il y a beaucoup d'argent à aller chercher là. Nous comptons beaucoup sur ces mesures », souligne M. Léonard. Il reste que plusieurs des 10 000 employés à temps partiel de la fonction publique pourraient perdre leur poste dans l'opération.

« Ces économies sont l'équivalent de ce que les fonctionnaires vont recevoir en augmentation de salaire au 1er avril en vertu de la dernière convention collective », réplique le porte-parole de l'opposition, Jacques Chagnon.

De son côté, le Syndicat de la fonction publique se disait « consterné » par l'ampleur des compressions envisagées. « Ces crédits vont avoir un impact direct et sévère sur tous les citoyens du Québec. Des services seront nécessairement abolis et l'ensemble de l'économie va s'en ressentir durement », croit la présidente du SFPO, Danielle-Maude Gosselin.

Au Conseil du Trésor, des fonctionnaires indiquent que le ministère a prévu, en plus, une enveloppe de 200 millions pour favoriser les départs volontaires et les mises à la retraite dans les prochaines années. Cela pourrait se traduire, croit-on, par 10 000 départs de fonctionnaires sur les trois prochaines années, dans l'ensemble du personnel du réseau public et parapublic.

Documents falsifiés

Presse Canadienne
OTTAWA

Des officiers canadiens ont falsifié des documents du ministère de la Défense concernant les événements de Somalie avant de les remettre à un journaliste en vertu de la Loi d'accès à l'information, a révélé hier le commissaire à l'information du Canada.

Dans un rapport déposé hier, M. John Grace conclut que les officiers devaient « répondre de leurs actes » pour avoir modifié délibérément — et substantiellement — les documents demandés par le journaliste Michael McAuliffe, puis pour avoir menti à ce sujet.

« La décision a été prise de ne pas être franc avec vous », écrit le commissaire Grace au journaliste de la radio de la CBC. Les officiers ont aussi tenté de détruire les documents originaux pour effacer toutes traces de leur geste, mais ont été déjoués par des soldats ont vendu la mèche.

2,8 LITRES. 2,8%* EN LOCATION.
2 RAISONS POUR LESQUELLES LA NOUVELLE
BMW 328i CONNAÎT UN TEL ÉLAN.

Avec son moteur de 2,8 litres et un taux de location-bail de 2,8 %, la BMW 328i est un choix tout puissant! Vous recherchez encore plus de plaisir à conduire une BMW? Nous vous proposons un moteur à couple plus puissant, une conduite précise et une autre excitante raison d'aller de l'avant... En effet, la nouvelle BMW 328i vous est maintenant offerte à un taux de location-bail grisant de 2,8 %.

Une offre très bien assortie au puissant moteur 2,8 litres de 6 cylindres en ligne, qui vous propulsera vers les 100 km/h en 7 vibrantes secondes. En fait, la BMW 328i est entièrement équipée, avec de nombreux chiffres impressionnants à l'appui : 4 % plus économique sur l'essence, et un moteur dont l'entretien est pratiquement réduit à zéro. Ajoutez à cela notre taux de 2,8 %, et vous pourriez repartir au volant de la nouvelle BMW 328i... plus vite que vous ne le croyez!

Pour en savoir plus, consultez notre site Internet au <http://www.bmw.ca>. Un essai routier vous tente? Voyez votre concessionnaire BMW dès aujourd'hui, ou composez le 1-800-667-6679.

*Offre valable pour la location-bail sur 24 ou 36 mois de toute BMW 328i 1996 neuve. Les taux de location sont ceux offerts par les Services financiers BMW et ne sont disponibles que sur approbation du crédit. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre. Le client doit prendre livraison de sa voiture avant le 15 mai 1996.



LE PLAISIR DE CONDUIRE.

AU JOURD'HUI
GAGNEZ
1 000 \$

POUR UNE CHANSON

25 CERTIFICATS-CADEAUX DE 1 000 \$ AU COMPLEXE DESJARDINS ET 25 WEEK-ENDS DE 2 NUITS À L'HÔTEL LE MÉRIDIEN. VALEUR TOTALE DES PRIX 30 000 \$

À CITE ROCK-DÉTENTE 107,3 FM, écoutez MA RADIO AU BOULOT, aujourd'hui entre 9h et 17h et notez l'heure à laquelle vous avez entendu l'une des 3 chansons ci-dessous. Vous avez jusqu'à minuit ce soir pour vous inscrire. Les tirages sont effectués du lundi au vendredi, à 7h40, au cours du RENDEZ-VOUS À LA MODE.

JEUDI 28 MARS 1996

HEURE DE DIFFUSION

- 1 S'IL FALLAIT / MARJO
- 2 WHAT'S A WOMAN / YAYA CON DIOS
- 3 L'AIGLE NOIR / MARIE CARMEN

Conservez cette annonce et notez bien l'heure à laquelle vous avez entendu l'une de ces 3 chansons. Appelez-nous le jour même au 790-1000. Vous avez jusqu'à minuit pour vous inscrire. Bonne chance!

RÈGLEMENTS DISPONIBLES À LA STATION.



COMPLEXE
DESJARDINS

Le
MÉRIDIEN
MONTRÉAL

La Presse

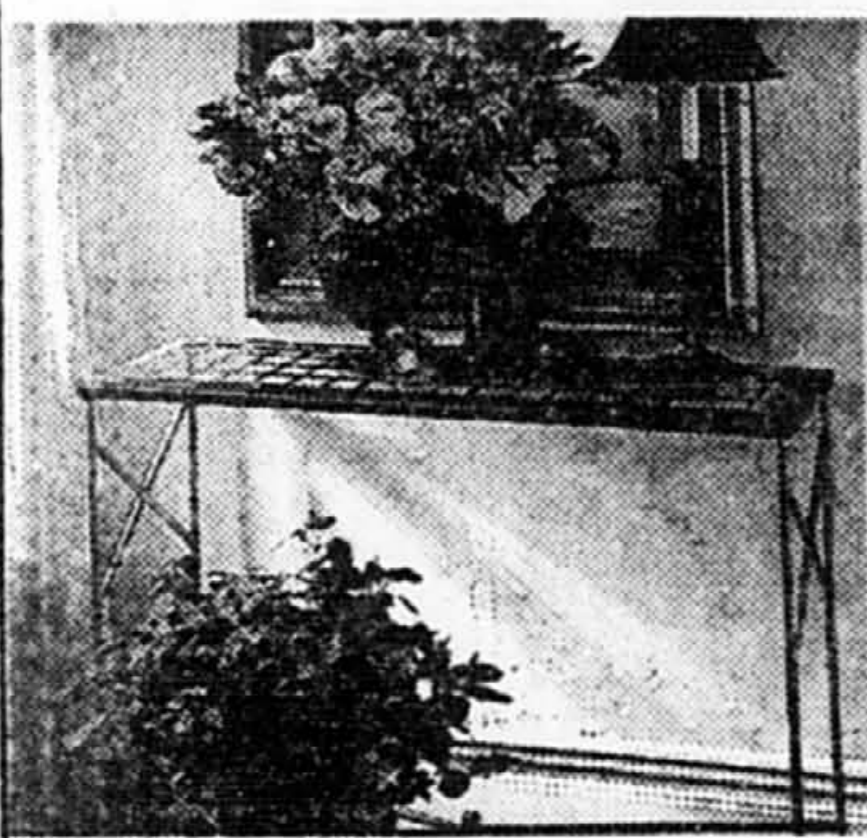


www.rock-detente.com

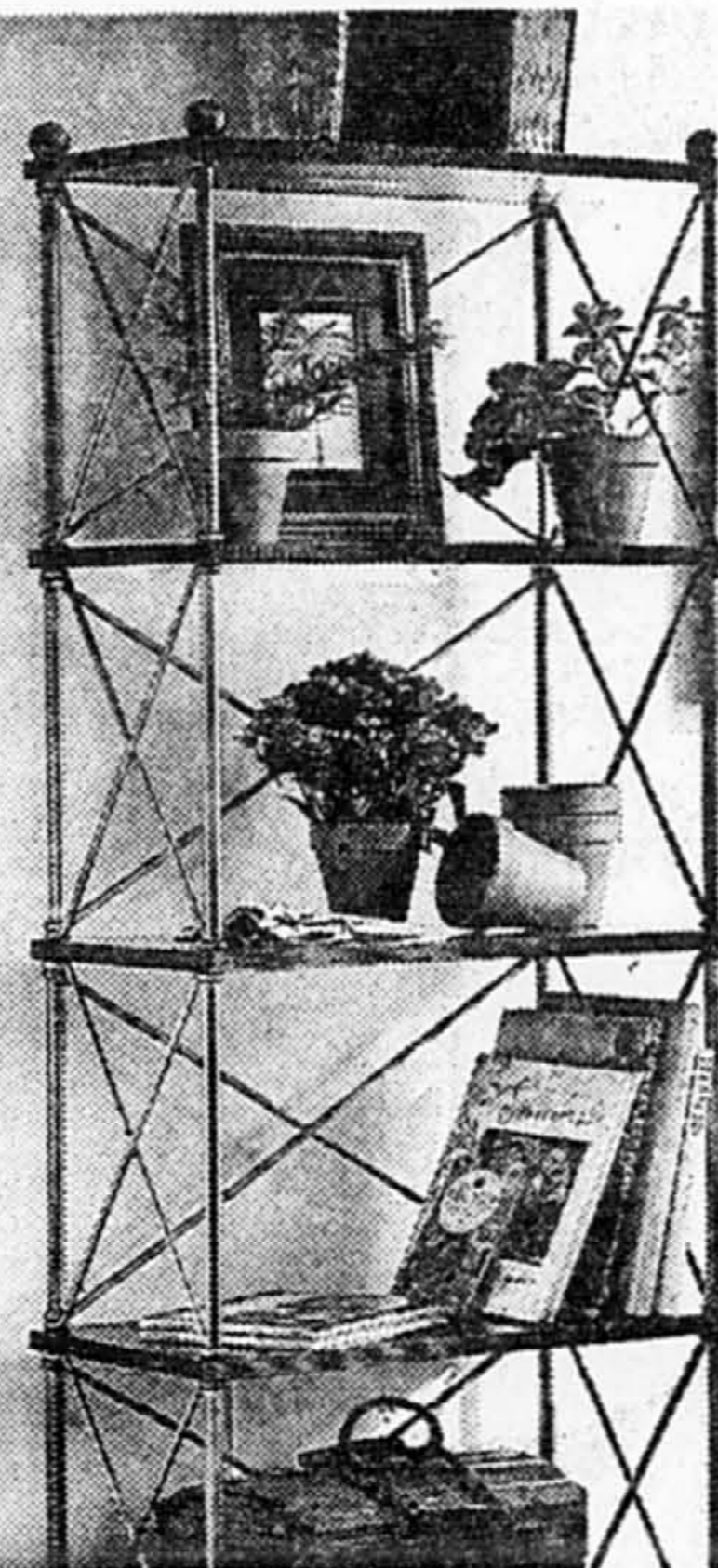
Des aubaines qui valent leur pesant d'or!

rabais **25%**

sur les séries Trevi^{MC}, Treillis et Sienne^{MC}, plus la collection Terrasse



Trevi^{MC} Du métal doré à l'ancienne, à base de ton cinabre; plateaux de verre biseauté. Consoles, guéridons, banquettes, chaises et plus encore.
Cour. 129\$ à 249\$
solde 89\$ à 179\$

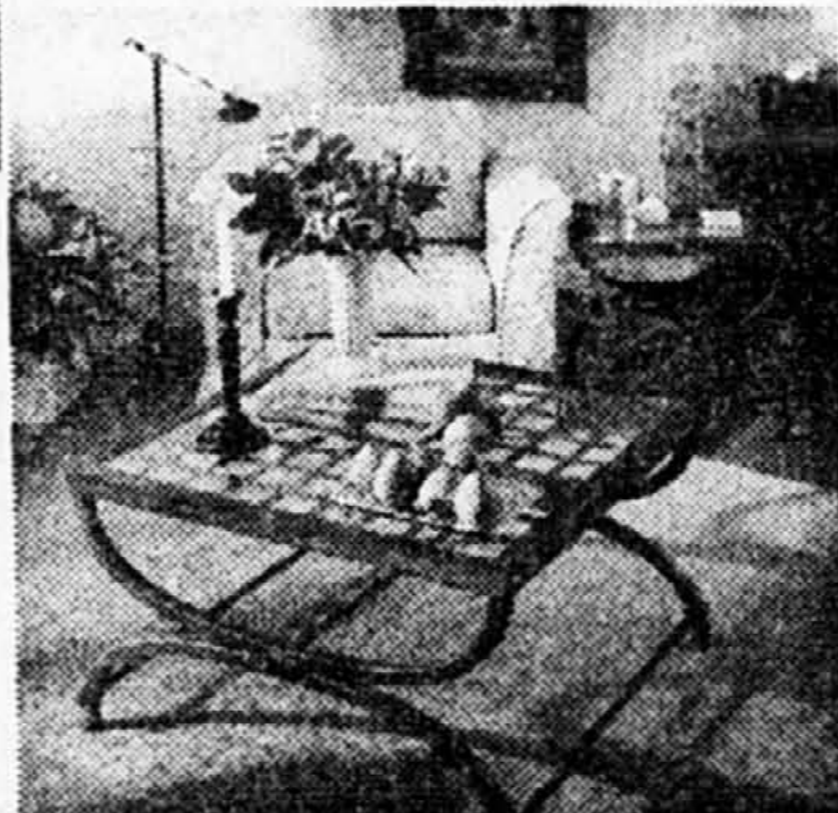


Étagère de la série Sienne^{MC}
À cadre de métal doré soutenant des tablettes de bois fini acajou. Faiteaux compris. Tablette : 15 po h x 24 po l x 12 po p
Cour. 119\$ **solde 89\$**
Base : 4 po h x 24 po l x 12 po p
Cour. 79\$ **solde 59\$**
Prix spécial d'ensemble
Quatre tablettes et une base
Cour. 499\$ **solde 369\$**

Série Treillis doré^{MD}
De magnifiques piétements en «X» soutiennent les plateaux à motif de croisillons. Consoles, tables de bout, tables de salon et têtes de lit.
Cour. 269\$ à 399\$
solde 199\$ à 299\$



Terrasse Des bases de métal fini étain avec un choix de plateaux : en grès ivoire ou safran ou en bois fini à l'ancienne. Consoles, guéridons, table d'appoint et de bout.
Cour. 99\$ à 229\$
solde 69\$ à 169\$



Ne s'applique pas aux achats antérieurs. Solde en vigueur jusqu'au 10 avril 1996. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa, American Express et les cartes de débit.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498
Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Le Carrefour Laval 978-5362
Les Galeries d'Anjou 352-7696 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987
Chicoutimi Place du Royaume 543-9089
Ville de Québec Les Galeries de la Capitale 624-0805 • Place Ste-Foy 651-7664

La
Compagnie
Bombay

Politique

L'assurance automobile fraudée de 61 millions

MATHIEU PERREAULT

Les réclamations frauduleuses coûtent de 30 à 61 millions chaque année aux compagnies d'assurance automobile au Québec, selon une étude réalisée au Centre de recherche sur les transports de l'Université de Montréal.

Selon les professeurs Georges Dionne et El-Bachir Belhadji, la fraude réelle pourrait atteindre 120 millions sur des réclamations de près de un milliard, si l'on tient compte de certaines études selon lesquelles les enquêteurs ne perçoivent que 50 % de la fraude. L'étude ne concerne en effet que la fraude observée ou suspectée.

Si tous les assurés étaient honnêtes, les primes reliées à leurs automobiles pourraient donc diminuer jusqu'à 12 %, soit une soixantaine de dollars sur une prime moyenne de 492 \$.

Pour les compagnies, une lutte plus efficace contre la fraude serait profitable, selon les auteurs, étant donné que le passage d'une fraude soupçonnée à une fraude établie soustrait environ 1500 \$ à une réclamation.

Par ailleurs, la proportion de fraudes établies par l'étude est inférieure aux 10 % observés dans des

recherches américaines. La différence s'explique par le fait que les réclamations américaines incluent des dommages corporels, où la fraude peut être plus élevée, et par l'utilisation exhaustive des centres d'évaluation par les assureurs québécois.

Entre avril 1994 et mars 1995, les auteurs ont approché 18 compagnies représentant 70 % du marché québécois de l'assurance automobile. Parmi 2509 réclamations reliées à des voitures de tourisme, à l'exception des bris de vitre, 123 cas de fraude suspectée et 19 de fraude établie ont été constatés.

Alors que le montant moyen des réclamations payées s'élevait à 2487 \$, celles où des fraudes étaient suspectées ou établies affichaient des réclamations de 3171 \$ et de 1671 \$. En outre, les enquêteurs interrogés estimaient que les réclamations payées dans les cas de fraude établie contenaient encore 18,5 % de trop.

Pour expliquer l'absence de poursuite en cas de soupçons, les enquêteurs avancent l'insuffisance des preuves (59 % des cas) et le petit montant impliqué (11 % des cas).

Les fraudes les plus courantes sont les sinistres non avoués ou intentionnels (34 %) et le gonflement des réclamations (32 %). Les garagistes sont à l'origine de la fraude dans 21 % des cas.

300 touristes seront rapatriés du Chili

L'Office de la protection du consommateur (OPC) va rapatrier au Québec quelque 300 touristes qui se trouvent encore bloqués au Chili, au Pérou et au Salvador à la suite d'un différend commercial entre les autorités chiliennes et le grossiste en voyages Tours Amigo de Montréal.

L'Office a déjà rapatrié, mardi soir, 330 vacanciers qui étaient bloqués depuis une semaine dans ces trois pays.

« C'est dommage que la compagnie n'ait pas pris ses responsabilités. Nous avons dû nous rendre à notre ambassade et nous plaindre avant que la compagnie nous donne de l'argent pour nous loger et nous nourrir pendant le délai », a déploré Johann Dumont-Baron. Le

jeune homme de 17 ans de Drummondville s'était envolé avec un copain vers le Pérou le 4 mars et devait revenir le 20. Il a raté une semaine d'école.

La mère du jeune voyageur, Gaétane Baron, et son conjoint Marc Desrosiers ont fait le pied de grue pendant de longues heures mardi soir à l'aéroport de Mirabel, le vol ayant trois heures de retard. « Tout ce qui les intéresse, c'est notre argent. C'est un manque flagrant de respect et de professionnalisme », a souligné Mme Baron manifestement en rogne contre Tours Amigo. Le gouvernement chilien n'avait pas autorisé le transporteur Air Club International, qui agissait pour Tours Amigo, à atterrir à Santiago, le 20 mars.

La famille des COROLLA⁺

CONSTRUITES AU CANADA

COROLLA SD PLUS

COROLLA DX PLUS

COROLLA LE PLUS

4000\$

5655\$

7200\$

d'équipements «Plus» sans frais!

d'équipements «Plus» sans frais!

d'équipements «Plus» sans frais!



COROLLA SD PLUS louez à partir de **249\$*** par mois/48 mois
+ radiocassette AM-FM + volant inclinable
+ direction assistée + enjoliveurs de roue complets
+ tapis protecteurs



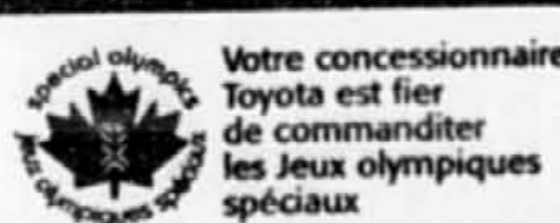
COROLLA DX PLUS louez à partir de **293\$*** par mois/48 mois
+ climatiseur + régulateur de vitesse
+ tachymètre + siège intégré pour enfant
+ siège arrière à dossier rabattable 60/40



COROLLA LE PLUS louez à partir de **317\$*** par mois/48 mois
+ climatiseur + glaces, verrous de portières et rétroviseurs assistés + coussins gonflables
+ moteur 1,8 litre

Trois choix intelligents chez votre concessionnaire TOYOTA

Modèles différents de ceux présentés.



CRÉDIT TOYOTA

Profitez des plans de financement et du programme de location Solution Toyota offerts exclusivement chez votre concessionnaire Toyota participant. Offres de location sur approbation de Crédit Toyota valables uniquement pour les modèles Corolla Plus, 1996, neuve, vendue et livrée aux clients admissibles avant le 1 avril 1996. Prix réduit obtenu grâce à l'élimination de la marge bénéficiaire du concessionnaire et de Toyota Canada. *En fonction d'une location-bail de 48 mois avec comptant de 925 \$ (Corolla SD Plus), 875 \$ (Corolla DX Plus), 710 \$ (Corolla LE Plus). Un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ (Corolla SD Plus), 350 \$ (Corolla DX Plus), 375 \$ (Corolla LE Plus) et le premier versement mensuel exigés au moment de la livraison du véhicule. Durées de location de 24 et 36 mois également possibles. Corolla SD Plus BAOIEM - DA avec boîte manuelle 5 vitesses; coût total de la location, 12 877 \$; prix de l'option d'achat, 6 186 \$. Corolla DX Plus BAOIEM-DA avec boîte manuelle 5 vitesses; coût total de la location, 14 939 \$; prix de l'option d'achat, 8 046 \$. Prix de l'option d'achat et frais de location basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire: 7 \$/km pour les Corolla. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Assurances, immatriculation, taxes en vigueur, frais de transport et de préparation en sus. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

Les médecins ontariens demandent qu'on garde les ordonnances secrètes

MARIE-CLAUDE LORTIE

Les médecins ontariens veulent que leur province imite le Québec et interdise aux firmes spécialisées dans la vente des données de fournir aux sociétés pharmaceutiques des informations détaillées et nominatives sur les sortes de médicaments prescrits par chaque médecin.

Ces entreprises achètent des pharmaciens des données très précises sur les sortes de médicaments que les médecins prescrivent à leurs patients et revendent ensuite cette information aux compagnies pharmaceutiques qui s'en servent pour mieux cibler leurs efforts de vente auprès des médecins.

IMS Itée, par exemple, une compagnie établie à Montréal, achète des informations de plus de 3000 des 6400 pharmacies canadiennes, pour savoir qui prescrit quoi, et revendre ces données aux compagnies pharmaceutiques.

Au Québec, cette pratique est interdite par la Loi sur la protection des renseignements personnels, mais elle est permise partout ailleurs au Canada, tant que les patients ne sont pas identifiés.

« Au Québec, c'est la confidentialité totale et c'est une excellente politique. Ceux qui l'ont adoptée ont vu dans l'avenir. Ici, on ne pensait même pas que ça se faisait », a expliqué Ted Boadway, directeur des politiques à l'Association médicale de l'Ontario.

« En fait, continue M. Boadway, ça fait des années que les médecins voudraient avoir accès à cette information, pour eux-mêmes. On ne savait même pas que c'était disponible. »

Le président de l'Association médicale ontarienne, le docteur Ian Warrack, a fait parvenir une lettre au président du Collège des pharmaciens ontariens pour exprimer les doléances des médecins et demander aux pharmaciens de mettre fin à cette pratique. Selon les médecins, aucune information au sujet des ordonnances ne

devrait être donnée sans leur consentement.

Selon le docteur Warrack, ce n'est pas dans l'intérêt du public ni des médecins que les vendeurs de médicaments sachent à l'avance qui prescrit quoi le plus souvent.

Chez IMS, on comprend mal pourquoi les médecins ontariens sont si inquiets. D'abord, précise le porte-parole Anthony Boone, il est parfaitement légal partout au Canada sauf au Québec, de revendre de telles informations, même si les médecins sont clairement identifiés. « Ce qu'on ne touche pas, c'est au nom des patients. Ça c'est complètement confidentiel », a expliqué M. Boone.

D'après lui, la transmission des données a comme seul but d'améliorer la qualité des produits et des services offerts à tous. « La question ce n'est pas la disponibilité de l'information, c'est l'utilisation qu'on en fait », a-t-il expliqué. La compagnie, a-t-il ajouté, a donc formé un comité, où siègent notamment des professionnels de la santé, pour le conseiller sur l'utilisation qui peut être faite de tous les types de données recueillies et vendues par IMS.

La Régie du logement répond à la Corporation des proprios

PIERRE BELLEMARE

À la suite de l'intervention de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ), qui exige transparence et efficacité administrative de la part de la Régie du logement, celle-ci réagit en répondant par une série de statistiques.

Ainsi, en 1990-1991, le budget de la Régie était de 16,1 millions. Il est passé à 17,2 millions en 1992-1993, pour ensuite diminuer à 14,8 millions en 1995-1996, soit une diminution de 14 % par

rapport à 1992-1993. Par ailleurs, la Régie a vu le nombre de ses employés passer de 310 en 1990-1991 à 262 en 1994-1995, soit une diminution de 18,3 %.

Le nombre d'audiences est passé de 92 772 en 1990-1991 à 70 769 en 1994-1995, soit une baisse de 23,7 %, pendant que le nombre de décideurs (régisseurs et greffiers spéciaux) a diminué de 39,4 %.

Dans le cas des causes de non-paiement, les délais de traitement se situaient à 56

jours en 1990-1991, alors qu'en 1995 ils se maintiennent à 44 jours, soit une amélioration de 21,4 %.

En 1990-1991, les délais de traitement (dépôt de la demande à l'expédition de la décision) des causes civiles étaient de 108 jours, tandis qu'en 1994-1995, ils atteignent 65 jours, soit une amélioration de 39,5 %.

Le nombre de clients informés en 1990-1991 totalisait 767 119, tandis qu'en 1994-1995, on en dénombre 985 427, mieux de 28,5 %.



Vos dons nous vont droit au coeur!

Comme un enfant sur cent au Québec, Jade est née avec une malformation cardiaque. Les maladies du coeur sont dix fois plus répandues que toute autre maladie infantile. EN COEUR apporte un soutien moral, social et médical indispensable aux enfants comme Jade et à leurs familles. Votre don peut contribuer à accroître les chances de Jade et de milliers d'autres enfants d'atteindre l'âge adulte. Pour prendre la vie à coeur, les enfants comme Jade ont besoin de vous.

en coeur
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LES ENFANTS MALADES DU COEUR
1 800 EN COEUR



UNE MÉDECINE POUR TOUS

L'isolement et la pauvreté sont autant d'obstacles aux soins de santé. Pourtant les soins médicaux devraient être un droit inaliénable pour tous, les plus défavorisés comme les plus éloignés. Médecins de campagne ou médecins de brousse, praticiens des dispensaires des pays en développement ou des centres de médecine communautaire, ces hommes et ces femmes se battent quotidiennement pour que chacun bénéficie de ce droit.

Au Niger. Pas facile d'accéder à Kôhan-Kourteré. Ce petit village d'Afrique occidentale de 785 âmes est presque coupé du monde. Pour s'y rendre, il n'existe que deux solutions: plusieurs heures de brousse en 4 X 4 ou en moto tout-terrain, ou encore, un trajet tout aussi long en pirogue sur le capricieux fleuve Niger. Les habitants ont pris l'habitude de vivre en autarcie. Ils ont construit une communauté organisée sur un modèle autosuffisant et plutôt égalitaire. Enfin, lorsque tout va bien. Car ces dernières années, il y avait de gros problèmes à Kôhan-Kourteré. Le fleuve, seule source d'eau douce, est complètement pollué. Alors la population qui buvait son eau attrapait toute sorte de maladie - dysenterie, bilharziose - qui s'ajoutaient à celles plus ou moins endémiques dans la région, comme le paludisme ou la rougeole. Bien entendu les enfants étaient les premiers touchés. Et c'était là que la situation se corsait, car le premier dispensaire est à plus de 7 km. Autrement dit le bout du monde dans ce coin de la planète. En résumé les maladies ne manquaient pas à Kôhan-Kourteré, pas, par contre il n'y avait pas de médecin. Insoluble! Évidemment non! En Afrique comme ailleurs la solidarité agit souvent bien des problèmes. Une association africaine soutenue par OXFAM-Québec a décidé de mettre en place à Kôhan-Kourteré un mini-programme de développement sanitaire. Ils ont creusé deux puits avec les habitants et formé un groupe d'entre eux pour l'entretien des installations. Puis ils ont construit un petit poste sanitaire et formé deux matrones aux rôles de volontaire de santé, ainsi qu'un villageois au poste de pharmacien bénévole. Et ça marche, suffisamment pour que le taux de mortalité infantile ait baissé. Une victoire que partage toute la population de ce minuscule village perdu du Niger.

Chez nous : Chaque région est particulière. Elle possède des particularités socioculturelles, linguistiques et socio-économiques qui la rendent différente des autres. Les réseaux traditionnels de la santé et les ressources alternatives du milieu doivent donc conjuguer leurs efforts afin d'offrir des services sociaux, de santé et d'action communautaire orientés vers les besoins spécifiques des personnes habitant leur territoire. La trentaine de CLSC de Montréal et leurs points de services dans presque chaque quartier de la ville sont des établissements de première ligne, qui s'occupent autant de périnatalité que des personnes âgées, de nutrition que de toxicomanie, de santé mentale que d'hygiène dentaire. Chaque québécois, peu importe sa situation son état physique ou mental, riche ou pauvre, éloigné des grands centres ou non, bénéficie de ce droit à une médecine pour tous.

Mission possible est une chronique produite par OXFAM-Québec, organisation sans but lucratif et non gouvernementale, qui oeuvre dans plus de 20 pays en développement. La mission d'OXFAM-Québec est d'appuyer les populations défavorisées des pays en développement qui luttent pour leur survie, pour leur progrès, pour la justice sociale et le respect des droits humains; de mobiliser la population du Québec et faciliter l'expression de sa solidarité pour un monde plus équitable.

Nous vous invitons à communiquer vos commentaires et réactions au sujet de cette chronique, en écrivant à:
OXFAM-QUÉBEC
2330, Notre-Dame O., Bureau 200
Montréal (QC), Canada H3J 2Y2
Téléphone: (514) 937-1614
Télécopie: (514) 937-9452

Solde printanier

RIEN À PAYER AVANT 120 JOURS
Pour les achats faits avec une carte de crédit RadioShack. Demandez les détails.

rabais \$20 **159⁹⁹** ~~179⁹⁹~~
Antenne UHF/VHF Mini-State amplifiée avec rotateur intégré à télécommande à fil. Mât non compris. 15-8230

rabais \$50 **149⁹⁹** ~~199⁹⁹~~
Walkie-talkie TRC-231 à 40 canaux avec affichage à ACL rétro-éclairé et prise de haut-parleur externe. 21-1675

rabais \$40 ch. **89⁹⁹** ~~129⁹⁹~~
Sans fil à 10 canaux et mémoire de 10 numéros. Filtre antiparasites et recombinaison automatique. Disponible en blanc ou en noir. 43-1003/8004

rabais \$20 **139⁹⁹** ~~159⁹⁹~~
Portatif CD-3315 avec CD, platine et AM/FM stéréo. Programmation de 21 plages, auto-arrêt et accentuation des graves. 14-539

Hâtez-vous! Cette offre expire le 31 mars 96!
rabais \$99 **99⁹⁹**
Motorola DPC 550. Autonomie de 150 minutes en conversation. 171-8700

OFFRE SPÉCIALE! UN CRÉDIT DE \$99 DE CANTEL
Achetez ce cellulaire avec un abonnement Cintel et vous recevez un crédit de \$99 00 sur votre première facture de service Cintel. Demandez les détails au vendeur. Ne peut pas être combiné à une autre offre.

rabais \$25 **44⁹⁹** ~~69⁹⁹~~
Multimètre numérique à gamme automatique, polarité automatique, vérificateur de diode, maintien de données et protection contre la surtension. 22-166

rabais \$30 **1749** ~~2499~~ **CASIO.**
Montre Casio MTP1004Q-9B2 analogique pour dame. Bracelet en cuir véritable. 6318072

rabais \$30 **69⁹⁹** ~~99⁹⁹~~ **pre**
Enceintes AV blindées STS 50. Puissance admissible de 40 watts ch. Graves de 125 mm et aiguës de 65 mm. 40-8230

rabais \$20 **29⁹⁹** ~~49⁹⁹~~
Lecteur SCP-314 avec accentuation des graves, auto-inversion et écouteurs. 14-8235

Enceinte MOIS

P90 Écran compris
NOUVEAU BAS PRIX 2399⁰⁰

COMPAQ
Épargnez davantage en achetant l'imprimante HP600C en même temps!

rabais \$119 **2649⁰⁰** Total prix cour. 2768 00
Compaq Model 7170 avec écran Compaq SVGA de 15 pouces et imprimante HP DeskJet 600C
• RAM de 8 Mo • Disque dur de 840 Mo
• CD-ROM à vitesse quadruple • Windows 95
• 28 logiciels • Téléphone mains-libres plein duplex
• Répondeur/annuaire • Enceintes stéréo de 4 watts
• Faxmodem de 14,4 Kbits/s
• Imprimante HP600C couleur avec logiciel
• Disponible en français (2514299/2618912) ou en anglais (2514298/2618912)

Les meilleurs logiciels aux meilleurs prix!

In Pursuit Of Greed.	2519078	7.99
Cyberdogs.	2519076	7.99
H.U.R.L.	2519077	7.99
Farnsworth Fenet's Funpack.	2519080	7.99
Arcade Wizard.	2519085	7.99
Amy's Paint.	2519086	7.99
Larry's Learning Math Machine.	2519087	7.99
La Cosa Nostra.	2519082	7.99
Anthrophobia.	2519083	7.99
Game Chest.	2519081	7.99
Battle Wrath.	2519079	7.99

NOUVEAU! CD de 12 partagiciels Imagitec à seulement 7.99 chacun

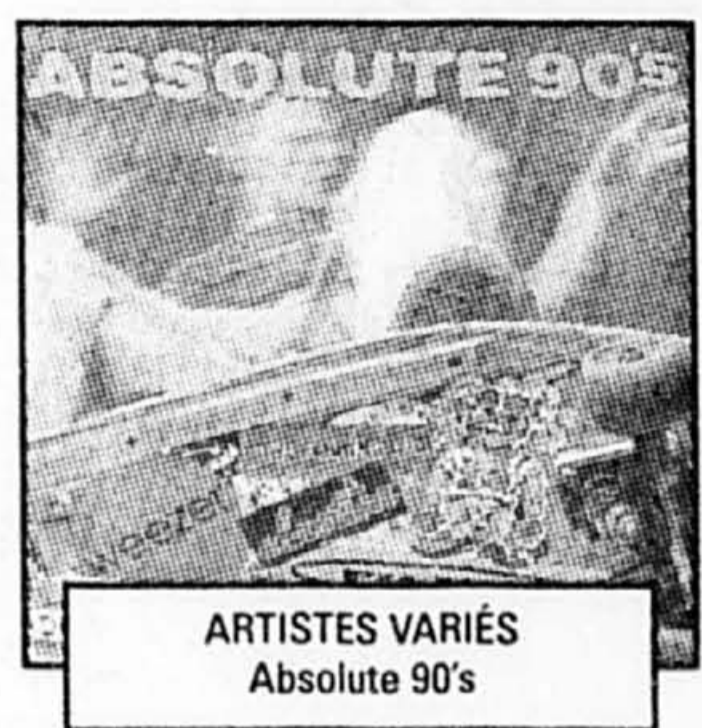
rabais \$20 **59⁹⁹** ~~79⁹⁹~~
Pointeur laser produisant un rayon de 10 mm de diamètre à une portée de 15 m. Idéal pour conférences et présentations d'affaires. 63-8024

30 000 pieds carrés de superficie,
3 étages, une centaine de postes
d'écoute, le plus grand choix
de disques et le meilleur service
vous attendent au nouveau
Mégastore HMV situé au
1010, rue Sainte-Catherine Ouest.

LE MÉGASTORE
HMV

MÉGA-SOLDE 12,99\$

AU NOUVEAU MÉGASTORE



ARTISTES VARIÉS
Absolute 90's



ALAIN SOUCHON
Défoüle sentimentale



AMANDA MARSHALL



BEATLES
Anthology 2



PATRICK BRUEL
On s'était dit...



COWBOY JUNKIES
Lay It Down



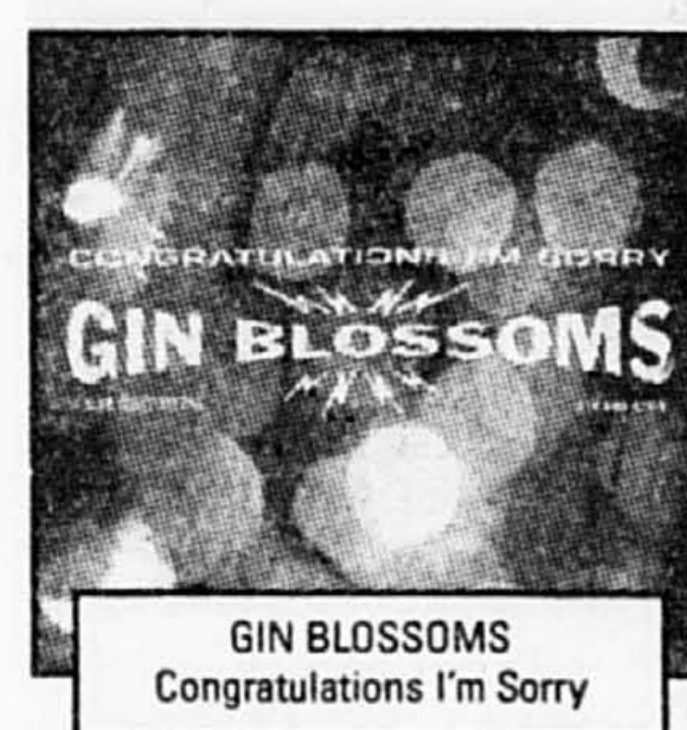
DIANE TELL
Désir plaisir soupir



EVERYTHING BUT THE GIRL
Amplified Heart



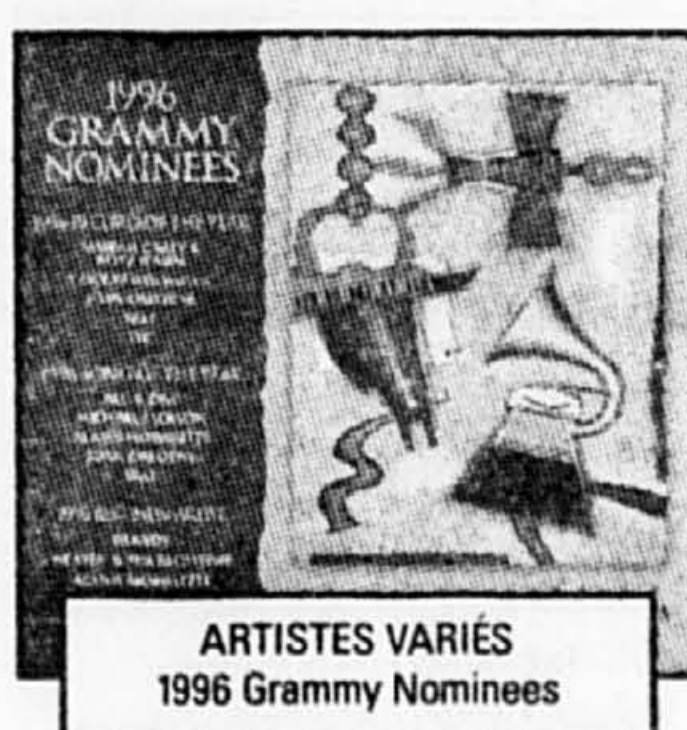
GARBAGE



GIN BLOSSOMS
Congratulations I'm Sorry



GOLDEN SMOG
Down By The Old Mainstream



ARTISTES VARIÉS
1996 Grammy Nominees



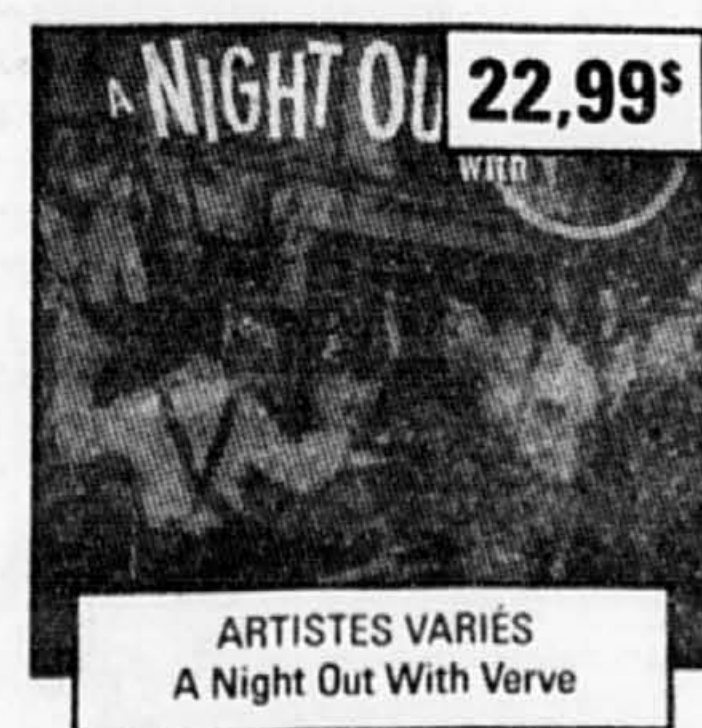
ARTISTES VARIÉS
Groove Station 2



MAURANE
Différente



MINISTRY
Filthpig



ARTISTES VARIÉS
A Night Out With Verve



ARTISTES VARIÉS
Pure Attraction



SHANIA TWAIN
The Woman In Me



SMASHING PUMPKINS
Mellon Collie & the Infinite Sadness



TORI AMOS
Boys For Pele

Prix en vigueur jusqu'au 31 mars 1996 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. HMV se réserve le droit de limiter les quantités.